

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1992 B 01805

Numéro SIREN : 695 680 108

Nom ou dénomination : POINT P S.A.S.

Ce dépôt a été enregistré le 29/07/2022 sous le numéro de dépôt 30009



KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

POINT P S.A.S.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021
POINT P S.A.S.

Tour Saint-Gobain - 12 Place de l'Iris - 92400 Courbevoie

KPMG SA
Société française membre du réseau
KPMG constitué de cabinets
indépendants adhérents de KPMG
International Limited, une société de
droit anglais ("private company limited
by guarantee").

SA
Société de commissariat aux comptes
Siège social : Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
775726417 RCS NANTERRE



KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

POINT P S.A.S.

Tour Saint-Gobain - 12 Place de l'Iris - 92400 Courbevoie

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

À l'associé unique de la société POINT P S.A.S.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société POINT P S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le changement de méthode comptable relatif à l'évaluation des engagements de retraites et avantages similaires décrit dans le paragraphe « Faits caractéristiques de l'exercice » de l'annexe aux comptes annuels qui expose l'incidence de la première application de mise à jour par l'Autorité des Normes Comptables du 17 novembre 2021 de sa Recommandation n°2013-02 du 7 novembre 2013 relative aux règles d'évaluation de certains régimes à prestations définies.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La société évalue annuellement ses titres de participation selon la méthode décrite dans la note 2.2.1.c. relative aux titres de participation. Nous avons revu l'approche utilisée par la société et sur la base des éléments disponibles, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable des estimations retenues.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 3 mai 2022

KPMG S.A.

Pierre-Antoine Duffaud

Associé

Bilan actif

BILAN-ACTIF	Exercice 2021			Exercice 2020
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)	0		0	0
Frais d'établissement	0	0	0	0
Frais de développement	0	0	0	0
Concessions, brevets et droits similaires	1 434 746	1 369 040	65 706	65 706
Fonds commercial	31 820 127	4 831 242	26 988 885	27 034 810
Autres immobilisations incorporelles	0	0	0	0
Avances sur immobilisations incorporelles	0	0	0	0
TOTAL immobilisations incorporelles	33 254 872	6 200 282	27 054 590	27 100 515
Terrains	49 735 411	18 068 728	31 666 683	32 023 982
Constructions	109 760 839	71 974 472	37 786 367	40 329 093
Installations techniques, matériel	43 891 280	31 197 098	12 694 183	12 925 230
Autres immobilisations corporelles	35 484 954	27 639 673	7 845 281	8 102 073
Immobilisations en cours	2 999 538	0	2 999 538	1 188 959
Avances et acomptes	514 908	0	514 908	492 695
TOTAL immobilisations corporelles	242 386 931	148 879 971	93 506 960	95 062 032
Participations selon la méthode de meq	0	0	0	0
Autres participations	887 058 768	138 437 956	748 620 812	743 111 004
Créances rattachées à des participations	0	0	0	0
Autres titres immobilisés	7 725 544	0	7 725 544	7 420 010
Prêts	8 590	0	8 590	35 018
Autres immobilisations financières	1 899 568	0	1 899 568	1 891 182
TOTAL immobilisations financières	896 692 470	138 437 956	758 254 514	752 457 214
Total Actif Immobilisé (II)	1 172 334 273	293 518 209	878 816 064	874 619 761
Matières premières, approvisionnements	23 186	0	23 186	16 754
En cours de production de biens	0	0	0	0
En cours de production de services	0	0	0	0
Produits intermédiaires et finis	1 430 567	0	1 430 567	994 613
Marchandises	85 344 711	5 770 205	79 574 506	66 709 159
TOTAL Stock	86 798 464	5 770 205	81 028 259	67 720 526
Avances et acomptes versés sur commandes	61 014	0	61 014	42 775
Clients et comptes rattachés	80 234 180	6 020 235	74 213 945	68 464 953
Autres créances	28 115 529	209 446	27 906 083	20 403 815
Capital souscrit et appelé, non versé	0	0	0	0
TOTAL Créances	108 410 723	6 229 681	102 181 042	88 911 543
Valeurs mobilières de placement	1 000 000	0	1 000 000	500 000
dont actions propres:				
Disponibilités	2 410 791	0	2 410 791	3 262 928
TOTAL Disponibilités	3 410 791	0	3 410 791	3 762 928
Charges constatées d'avance	1 873 641	0	1 873 641	2 031 316
Total Actif Circulant (III)	200 493 618	11 999 886	188 493 732	162 426 313
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	0		0	0
Prime de remboursement des obligations (V)	0		0	0
Ecart de conversion actif (VI)	0		0	0
Total Général (I à VI)	1 372 827 891	305 518 095	1 067 309 797	1 037 046 074

Bilan passif

BILAN-PASSIF	2021	Exercice2020
Capital social ou individuel dont versé : 89 436 780	89 436 780	89 436 780
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	17 608	17 608
Ecarts de réévaluation dont écart d'équivalence 0	0	0
Réserve légale	14 233 485	14 233 485
Réserves statutaires ou contractuelles	0	0
Réserves réglementées dont réserve des prov. fluctuation des cours : 0	1 460 215	1 460 215
Autres réserves dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes : 0	0	0
TOTAL Réserves	15 693 700	15 693 700
Report à nouveau	30 410 215	40 445 275
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	226 108 295	168 255 626
Subventions d'investissement	0	0
Provisions réglementées	4 512 980	4 774 630
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	366 179 576	318 623 618
Produit des émissions de titres participatifs	0	0
Avances conditionnées	0	0
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)	0	0
Provisions pour risques	2 622 478	5 293 711
Provisions pour charges	29 449 713	30 117 713
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)	32 072 191	35 411 424
Emprunts obligataires convertibles	0	0
Autres emprunts obligataires	0	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	744 128	1 492 688
Emprunts et dettes financières divers dont emprunts participatifs : 0	459 541 421	500 072 384
TOTAL Dettes financières	460 285 549	501 565 072
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	55 030 391	39 974 241
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	106 362 801	98 379 724
Dettes fiscales et sociales	30 369 443	22 512 327
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	5 716 943	5 390 907
Autres dettes	11 292 902	15 188 761
TOTAL Dettes d'exploitation	208 772 480	181 445 961
Produits constatés d'avance	0	0
TOTAL DETTES (IV)	669 058 029	683 011 032
Ecart de conversion Passif (V)	0	0
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)	1 067 309 797	1 037 046 074

POINT P SAS
Etats financiers au 31 décembre 2021

Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT	Exercice 2021			Exercice 2020
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises	636 526 286	0	636 526 286	531 827 514
Production vendue biens	21 769	0	21 769	1 354
Production vendue services	7 586 457	0	7 586 457	6 021 033
Chiffres d'affaires nets	644 134 512	0	644 134 512	537 849 902
Production stockée			435 954	-109 997
Production immobilisée			0	0
Subventions d'exploitation			552 420	0
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			11 655 043	10 596 667
Autres produits			7 970 224	7 824 669
Total des produits d'exploitation (I)			664 748 153	556 161 241
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			423 247 586	350 505 338
Variation de stock (marchandises)			-12 447 998	-5 637 387
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			0	-695
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			-6 432	1 569
Autres achats et charges externes			91 582 277	78 939 730
Impôts, taxes et versements assimilés			12 636 837	13 444 256
Salaires et traitements			54 184 999	47 424 703
Charges sociales			23 676 785	20 910 507
Dotations d'exploitation	Dotations aux amortissements sur immobilisations		8 899 283	9 407 613
	Dotations aux provisions		0	0
	Sur actif circulant : dotations aux provisions		8 221 792	9 707 193
	Pour risques et charges : dotations aux provisions		969 308	1 958 691
Autres charges			5 499 513	3 380 680
Total des charges d'exploitation (II)			616 463 950	530 042 197
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			48 284 203	26 119 044
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			0	0
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			0	0
Produits financiers de participations			231 695 044	166 770 784
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			0	0
Autres intérêts et produits assimilés			383 148	445 220
Reprises sur provisions et transferts de charges			0	1 873 728
Différences positives de change			244 480	112 799
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			0	0
Total des produits financiers (V)			232 322 672	169 202 531
Dotations financières aux amortissements et provisions			35 230 000	5 300 000
Intérêts et charges assimilées			6 400 859	7 142 412
Différences négatives de change			33 085	104 782
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			0	0
Total des charges financières (VI)			41 663 944	12 547 194
RÉSULTAT FINANCIER			190 658 728	156 655 337
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			238 942 930	182 774 381

Compte de résultat (suite)

COMPTE DE RESULTAT (suite)	Exercice 2021	Exercice 2020
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	15 671	91 076
Produits exceptionnels sur opérations en capital	2 025 048	658 399
Reprises sur provisions et transferts de charges	3 404 898	1 756 207
Total des produits exceptionnels (VII)	5 445 617	2 505 682
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	273 353	862 917
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	316 519	705 313
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	624 053	4 840 886
Total des charges exceptionnelles (VIII)	1 213 925	6 409 117
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)	4 231 692	-3 903 435
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	1 949 632	957 950
Impôts sur les bénéfices (X)	15 116 696	9 657 370
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	902 516 443	727 869 454
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	676 408 148	559 613 828
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	226 108 295	168 255 626

Sommaire

1.FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE.....	7
2.PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION.....	8
2.1. Principes comptables.....	8
2.2. Principales méthodes utilisées.....	9
2.2.1. Immobilisations et amortissements.....	9
2.2.2. Stocks.....	10
2.2.3. Créances.....	10
2.2.4. Conversion des créances et des dettes libellées en devises.....	10
2.2.5. Disponibilités et concours bancaires courants.....	10
2.2.6. Retraites, indemnités de départ à la retraite et médailles du travail.....	11
2.2.7. Provision pour risques et charges.....	11
2.2.8. Chiffre d'affaires.....	11
3. NOTES SUR LE BILAN.....	12
3.1. Immobilisations.....	12
3.2. Actif circulant.....	15
3.3. Capitaux propres.....	16
3.4.Provisions pour risques et charges et dépréciations d'actif et provisions réglementées.....	17
3.5. Etats des échéances des créances et des dettes.....	18
3.6. Comptes rattachés.....	19
4. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT.....	20
4.1. Ventilation du chiffre d'affaires	20
4.2 Dépenses de recherche et coûts de développement comptabilisés en charges.....	20
4.3. Résultat financier.....	21
4.4 Résultat exceptionnel.....	21
4.5.Ventilation de l'impôt entre le résultat courant et le résultat exceptionnel.....	22
4.6 Accroissements et allègements de la dette future d'impôt.....	23
5 AUTRES INFORMATIONS.....	24
5.1. Engagements financiers.....	24
5.2. Effectif moyen.....	25
5.3. Rémunération des organes d'Administration.....	25
5.4. Consolidation.....	25
5.5. Intégration fiscale.....	25
5.6. Autres opérations présentant des risques et des avantages non traduits au bilan.....	25
5.7. Autres éléments significatifs.....	25
5.8. Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice.....	25

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1er janvier au 31 décembre 2021.

Les notes ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 11/04/2022 par le Président.

1.FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Les principaux faits caractéristiques de l'exercice sont les suivants :

En mai 2021, la réponse de l'IFRIC (International Financial Reporting Interpretations Committee) suite à une question posée concernant la méthode d'étalement des droits pour certains régimes à prestations définies a conduit à revoir la méthode de calcul utilisée depuis l'origine dans les évaluations de ce type de régime en France dans les comptes arrêtés selon les IFRS.

Pour les régimes dont les droits sont fonction de l'ancienneté et conditionnés à la présence au départ à la retraite, si les droits acquis (le barème d'acquisition) plafonnent à un niveau d'ancienneté donné, l'étalement du provisionnement des droits se fait sur la durée d'ancienneté et jusqu'à la retraite et non sur la carrière totale du salarié dans la société.

La société a choisi, en accord avec la mise à jour par l'ANC (Autorité des Normes Comptables) du 17 novembre 2021 de sa Recommandation n°2013-02 du 7 novembre 2013 relative aux règles d'évaluation et de comptabilisation des engagements de retraite et avantages similaires, de retenir également cette méthode comptable pour ses comptes arrêtés selon les principes comptables français.

Cette modification concerne les indemnités de fin de carrière et constitue un changement de méthode comptable au 1er janvier 2021. En conséquence, la société Point P SAS a diminué au 1er janvier 2021 la provision pour indemnités de fin de carrière pour un montant de 404 k€ par la contrepartie du report à nouveau qui a été augmenté du même montant.

1.1. Activité exploitation Ile-de-France

- Evolution CA et résultat :

Le chiffre d'affaires de la société est passé de 537 774 K€ en 2020 à 644 027 K€ en 2021.
En 2021, le résultat d'exploitation de la société est de 49 845 K€ contre 36 155 K€ en 2020.

- Evolution de l'effectif fin de période :

Les effectifs sont de 1 484 à fin décembre 2021 contre 1 384 personnes à fin décembre 2020 y compris les contrats suspendus.

- Faits marquants dans le réseau :

Point P SAS a racheté à BMRA la totalité des actions de la société Décocéram, et repris, à partir du 1er août, l'exploitation des fonds de commerce des six établissements de cette Enseigne localisés en Ile-de-France, dans le cadre d'un contrat de location-gérance.

Cette opération s'inscrit dans le cadre du projet national d'intégrer Décocéram dans le réseau Point.P, de manière à associer les équipes des deux enseignes pour unir leurs forces et devenir ainsi un acteur puissant sur le marché de la distribution du carrelage et du revêtement.

Il est prévu qu'à la fin du premier trimestre 2022, la société Décocéram, devenue filiale à 100% de Point.P SAS, soit absorbée par cette dernière dans le cadre d'une fusion-absorption en application du régime simplifié prévu par l'article L236-11 du Code de commerce.

La reprise des établissements Décocéram a apporté à la Région Ile-de-France un chiffre d'affaires complémentaire de 7 861k€ au titre de l'exercice, et 49 salariés à fin décembre 2021.

1.2. Activité Holding

• Evolution CA et Résultat

Le chiffre d'affaires de la société est passé de 76 K€ en 2020 à 108 K€ en 2021.

En 2021, le résultat d'exploitation de la société est de – 1 561 K€ contre – 10 036 K€ en 2020.

• Faits marquants

Rachat du solde des actions de Tolteck.

Achat de 100% des titres de la société DECOCERAM à hauteur de 39 000 K€

Achat de 100% des titres de la société SONER

Programme de titrisation :

La société Point P s.a.s ainsi que 14 de ses filiales, ci-après les « cédants », ont mis en place un programme de titrisation de certaines créances commerciales, dans le cadre d'un accord signé le 2 décembre 2013 et modifié par un avenant signé le 10 novembre 2016. Un groupe de cinq banques finance ce programme.

Les principales caractéristiques du programme sont les suivantes :

- Les créances sont cédées au nominal, sur une base renouvelable mensuellement, au Fonds Commun de Titrisation Point P (« FCT Point P ») créé pour le programme ;
- L'écart entre le nominal des créances cédées et le financement obtenu des banques est constitutif de parts subordonnées souscrites par le GIE Point P Finance, entité centralisatrice du programme, selon le principe du surdimensionnement ;
- Les moins-values sur les parts subordonnées au titre des pertes sur créances cédées, sont à la charge des cédants dans le cadre de la garantie accordée par eux au GIE Point P Finance ;
- Les cédants conservent la gestion et le recouvrement des créances cédées ;
- Les créances douteuses sont rachetées au FCT Point P par les cédants au nominal;
- Les charges du FCT Point P, en particulier le coût du financement, sont à la charge des cédants au prorata des créances cédées.

Le montant au 31/12/2021 des créances cédées s'élève à 63 125 K€.

Les encaissements sur créances cédées, revenant au FCT et laissés à disposition des cédants, s'élèvent à 45 602 K€ et sont présentés dans les avances et acomptes reçus sur commandes en cours.

Point.P s.a.s. s'est également portée fort de la bonne exécution de leurs obligations par les cédants, et s'est portée caution solidaire des règlements dus par eux au FCT Point.P, représentant un montant de 756 153 K€.

2.PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

2.1. Principes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices
- sincérité et image fidèle

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions définies par le Plan Comptable Général français issu du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) homologué par arrêté du 8 septembre 2014 et modifié par les règlements ANC 2015-06 et 2016-07.

2.2. Principales méthodes utilisées

2.2.1. Immobilisations et amortissements

Les immobilisations acquises sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Le coût d'acquisition comprend :

- le prix d'achat,
- les coûts directement attribuables à l'acquisition ou à la mise en place du bien, engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner.

Les coûts d'emprunt ne sont pas incorporés dans le coût d'acquisition.

Les immobilisations produites par l'entreprise sont évaluées à leur coût de production. Le coût de production comprend :

- le coût d'acquisition des matières premières consommées,
- les charges directes de production,
- les charges indirectes nécessaires à la mise en place et en état de fonctionner du bien.

Les coûts d'emprunt ne sont pas incorporés dans le coût de production.

b) Immobilisations corporelles

Les frais de recherche sont inclus dans les charges de l'exercice au cours duquel ils sont exposés.

En revanche, les coûts de développement correspondant à des projets nettement individualisés et ayant de sérieuses chances de réussite technique et de rentabilité commerciale sont enregistrés en immobilisations incorporelles pendant l'exercice au cours duquel ils sont encourus. Ils sont amortis selon le mode linéaire sur la durée de vie estimée du projet, n'excédant pas 5 ans. Les brevets et marques pour lesquelles la durée de consommation des avantages économiques est déterminables sont amortis linéairement sur une durée réelle d'utilisation allant de 7 à 20 ans.

Les licences d'utilisation et les frais de développement des logiciels à usage commercial sont amortis linéairement sur une durée de 3 à 5 ans selon leur durée de vie estimée.

Les écarts d'acquisition et mali techniques ne sont pas amortis.

Lorsque la valeur actuelle d'une immobilisation incorporelle est jugée notablement inférieure à sa valeur nette comptable, une dépréciation ou un amortissement exceptionnel est constaté.

a) Immobilisations incorporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition, à l'exception de celles acquises antérieurement au 31 décembre 1976 qui figurent au bilan à leur valeur réévaluée à cette date (réévaluation légale).

Les amortissements des immobilisations corporelles sont calculés sur la durée estimée d'utilisation des biens, selon le mode linéaire ou dégressif.

Les principales durées estimées d'utilisation des biens peuvent être résumées comme suit :

- Construction : 20 ans à 30 ans (mode d'amortissement Linéaire ou dégressif)
- Matériel et outillage : 3 à 15 ans (mode d'amortissement Linéaire ou dégressif)
- Matériel de transport : 4 à 8 ans (mode d'amortissement Linéaire ou dégressif)
- Matériel de bureau et informatique : 3 à 10 ans (mode d'amortissement Linéaire ou dégressif)
- Mobilier : 3 à 10 ans (mode d'amortissement Linéaire)
- Agencement des constructions : 3 à 10 ans (mode d'amortissement Linéaire)

Les amortissements dérogatoires, correspondant à la différence entre les amortissements calculés en application des dispositions fiscales et les amortissements calculés sur la durée d'utilisation prévue, figurent sous la rubrique "Provisions réglementées" au passif du bilan.

Lorsque la valeur d'utilité d'un ensemble d'immobilisations corporelles est jugée notablement inférieure à sa valeur nette comptable, une dépréciation ou un amortissement exceptionnel est constaté.

c) Immobilisations financières

Les titres de participation et autres titres immobilisés sont valorisés à leur coût d'acquisition ou valeur d'apport, frais accessoires inclus, ou valeur d'apport.

Depuis 2011, l'option est prise de comptabiliser en charges de l'exercice les frais d'acquisitions de titres (droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes).

Périodiquement, et notamment lors de l'inventaire annuel, les titres sont évalués à leur valeur d'utilité.

L'estimation de la valeur d'utilité tient compte des différents critères dont la quote-part de capitaux propres sociaux et la quote-part d'actif net comptable consolidé.

Au cas par cas des tests spécifiques peuvent être effectués afin de déterminer la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs sur la base des *business plans* (ou budgets prévisionnels à long terme) hors frais financiers mais après impôt.

Lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est constituée. Si elle est supérieure, la plus-value latente n'est pas comptabilisée. Aucune compensation n'est pratiquée entre plus et moins-values.

2.2.2. Stocks

Les stocks de matières premières, marchandises et autres approvisionnements sont évalués à leur coût d'acquisition, qui comprend le prix d'achat et les frais accessoires, selon la méthode selon la méthode premier entré premier sorti.

Les stocks d'encours et de produits finis sont valorisés selon la méthode du prix de revient complet de production, qui comprend les coûts directs et indirects de production. Le prix de revient est calculé selon la méthode du coût moyen pondéré.

Une dépréciation est calculée lorsque la valeur brute s'avère supérieure à la valeur de marché ou à la valeur nette de réalisation.

La valeur nette de réalisation est notamment estimée en fonction des perspectives de revente et au niveau d'obsolescence des produits.

2.2.3. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Elles sont dépréciées en fonction des risques de non recouvrement, appréciés au cas par cas.

2.2.4. Conversion des créances et des dettes libellées en devises

Les dettes et créances libellées en devises et ayant fait l'objet d'une couverture à terme figurent au bilan au cours de couverture garanti.

Les dettes et créances n'ayant pas fait l'objet d'une couverture du risque de change figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. Les différences de conversion calculées sont alors inscrites au bilan dans le poste "Ecart de conversion actif ou passif".

Une provision pour risques est constituée, le cas échéant, afin de couvrir les pertes de change latentes non couvertes.

2.2.5. Disponibilités et concours bancaires courants

Les disponibilités sont constituées de valeurs immédiatement convertibles en espèces pour leur montant nominal.

Dans le cadre du dispositif de centralisation des disponibilités au niveau de sa maison mère, la société dispose d'un compte courant de trésorerie intra-groupe auprès de la Compagnie de Saint-Gobain.

2.2.6. Retraites, indemnités de départ à la retraite et médailles du travail

A leur départ en retraite, les salariés de la société reçoivent une indemnité dont le montant varie en fonction de l'ancienneté et des autres modalités de la convention collective. De même, au cours de leur vie professionnelle, les salariés acquièrent progressivement l'ancienneté déterminant l'attribution des pensions ou rentes auxquelles ils peuvent prétendre à la fin de leur période d'activité.

La société comptabilise ses engagements sociaux en provisions pour risques et charges. L'estimation retenue correspond à l'évaluation actuarielle des prestations accordées selon la méthode des unités de crédit projetées fondée sur le salaire de fin de carrière et les droits déterminés à la date d'évaluation.

Les engagements de la société au titre des médailles du travail sont comptabilisés en provision pour risques et charges.

Si les droits acquis plafonnent à un niveau d'ancienneté donné, l'étalement du provisionnement des droits se fait sur la durée d'ancienneté et jusqu'à la retraite et non sur la carrière totale du salarié dans la société.

Les écarts actuariels relatifs aux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies générés dans l'année sont comptabilisés immédiatement et intégralement dans le compte de résultat.

Le taux d'actualisation appliqué au 31 décembre 2021 est de 0,99 % pour la provision pour indemnités de départs en retraite et de 1,43 % pour la provision pour retraites complémentaires.

2.2.7. Provision pour risques et charges

Une provision est constituée dès lors qu'il existe une obligation (juridique ou implicite) à l'égard d'un tiers résultant d'événements passés, dont la mesure peut être estimée de façon fiable et qu'il est probable qu'elle se traduira par une sortie de ressources.

Chacun des litiges connus dans lesquels la société est impliquée a fait l'objet d'un examen à la date d'arrêté des comptes par la Direction, et après avis des conseils externes, le cas échéant, les provisions jugées nécessaires ont été constituées pour couvrir les risques estimés.

Quant aux provisions pour coûts de démantèlement, d'enlèvement et de restauration de sites, ces dernières sont évaluées en fonction des expériences précédentes et des technologies mises en œuvre pour l'extinction de l'obligation.

2.2.8. Chiffre d'affaires

Les ventes de marchandises sont enregistrées en produits au moment de la livraison des biens ou selon les conditions spécifiques prévues à chaque contrat.

3. NOTES SUR LE BILAN

3.1. Immobilisations

a) Immobilisations incorporelles

Pas d'acquisition d'immobilisations en 2021.

La dotation aux amortissements de l'exercice s'élève à 46 K€.

La société a mis au rebut des immobilisations ayant une valeur brute de 27 K€, ne dégagant aucune moins value ou plus value.

b) Immobilisations corporelles

Les acquisitions de l'exercice se sont élevées à 7 592 K€ et la dotation aux amortissements à 8 853 K€.

La société a cédé ou mis hors service des immobilisations ayant une valeur brute de 2 873 K€.

Suite à ces opérations la société a dégagé une plus value de 1 701 K€

Les immobilisations en cours s'élèvent à 3 000 K€ et correspondent principalement aux projets d'investissements suivants :

- Travaux agence Paris 18 Bld Ney ;
- Travaux agence Plessis-Paté ;
- Travaux cours agences Nanteuil et Roissy ;
- Travaux agence Argenteuil ;
- Travaux agence Livry ;
- Travaux agences ex Décocéram (Claye Souilly et Alfortville) ;
- Aménagement chaine mécanisation du stock central de Brie-Comte-Robert ;
- Divers honoraires d'études et d'architectes ;
- Divers rénovations intérieures d'agences ;
- Divers aménagements cours et stockage.

Les avances et acomptes versés sur immobilisations s'élèvent à 515 K€.

c) Immobilisations financières

La variation brute des immobilisations financières au titre de l'exercice 2021 se traduit par une hausse de 41 027 k€ correspondant principalement à :

- une acquisition de 100% des titres de participation de DECOCERAM pour 39 000 K€
- l'acquisition du solde des titres Tolteck pour 1 142 K€
- l'augmentation de capital de la société Tolteck à hauteur de 508 k€
- une augmentation des autres titres immobilisés de 306 K€ correspondant à un emprunt obligataire.

VARIATIONS DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Rubriques	31/12/2020	Augmentations	Diminutions	Fusion	Poste à poste	31/12/2021
(en milliers d'Euros)						
Participations évaluées par mise en équivalence	0	0	0	0	0	0
Autres participations	846 319	40 740	0	0	0	887 059
Autres titres immobilisés	7 420	306	0	0	0	7 726
Prêts	35	0	-26	0	0	9
Autres immobilisations financières	1 891	28	-20	0	0	1 900
TOTAL	855 665	41 073	-46	0	0	896 692

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

(en milliers d'euros)

Sociétés détenues	Capital	Capitaux Propres autres que le Capital	Quote-part de capital détenue (en %)	Valeur brute comptable des titres détenus	Valeur nette comptable des titres détenus	Prêts et avances consentis par la société non encore remboursés	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Résultats (bénéfices ou pertes) du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
A-FILIALES détenues à plus de 50%									
DMO	12 645	57 249	100%	16 837	16 837		315 572	23 809	15 047
BMCE	11 767	28 687	99,99%	8 584	8 584		268 174	11 395	3 786
Comasud	4 296	97 900	99,35%	10 586	10 586		472 343	23 064	9 555
BMRA	7 728	76 708	83,15%	17 717	17 717		360 725	28 526	10 420
Cibomat	7 240	29 052	99,84%	20 185	20 185		219 531	11 082	5 241
Trouillard	6 596	69 376	99,74%	11 577	11 577		414 376	23 047	14 366
Docks De L Oise	6 443	43 283	95,84%	6 960	6 960		264 540	11 555	4 673
Sonen	7 669	65 073	99,55%	13 456	13 456		290 377	14 757	5 279
Distrib Sanitaire Chauffage	17 557	258 870	100%	216 227	216 227		1 880 165	123 028	42 795
BMSO	6 984	93 443	95,19%	16 161	16 161		529 290	31 495	11 728
MBM	5 997	54 971	99,62%	18 070	18 070		331 368	15 191	6 821
Dai	4 874	37 134	100%	38 019	38 019		276 623	9 429	15 000
Asturienne	6 572	37 194	94,32%	12 705	12 705		354 794	15 827	5 415
La Plateforme	39 750,00	128 255	100%	40 399	40 399		784 340	66 718	40 545
SGDBF S.A.S.	1 400	277	100%	1 334	1 334		0	(3 631)	1 600
Gie Point P Finances	15	0	97%	15	15	(566 602)	0	0	0
Pum	1 284	275 714	100%	180 000	180 000		679 718	51 085	34 189
Distribuzione Italie	2 857	0	100%	106 408	0		0	(16)	0
Jans Building Distribution Nv	9 044	8 212	100%	19 753	19 753		90 239	3 983	1 158
POP3P	30	322	100%	30	30		0	13	14
GREC	1 200	135	100%	1 323	1 323		0	0	0
La Maison Saint-Gobain	30	(14 712)	100%	32 030	0		1 521	(6 707)	0
Pia Production	10	45	100%	938	938		1 343	29	0
Tolteck	30	92	100%	3 020	3 020	(506)	3 166	420	0
Distribution Matériaux Bois Par	25 380	63 194	55%	37 520	37 520		468 574	28 334	3 842
Decoceram	1 144	24 499	100%	39 000	39 000		132 618	4 786	0
SONER	3 910	(5 815)	100%	0	0		8 783	452	0
B-PARTICIPATIONS entre 10 et 50%									
BT Holding	10 000	469	49%	18 204	18 204		0	392	223
C-AUTRES<10% du capital									
- Filiales françaises non reprises en A									
- Participations dans les Sociétés françaises non reprises en B									
TOTAL				887 058	748 620	(567 108)			231 697

d) Variation des immobilisations et des amortissements

VARIATIONS DES IMMOBILISATIONS

Rubriques (en Milliers d'euros)	Immobilisation au début de l'exercice	Augmentations au cours de l'exercice	Diminutions au cours de l'exercice	Fusion	Transfert	Immobilisation à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement (I)	0	0	0	0	0	0
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)	33 282	0	-27	0	0	33 255
<i>Brevets</i>	1 462	0	-27	0	0	1 435
<i>Fonds comercial</i>	31 820	0	0	0	0	31 820
<i>Autres immob. incorporelles</i>	0	0	0	0	0	0
Terrains	49 435	597	-436	0	139	49 735
Constructions	109 379	922	-834	0	293	109 761
<i>Sur sol propre</i>	51 488	0	-407	0	0	51 081
<i>Sur sol d'autrui</i>	27 204	383	-357	0	0	27 230
<i>Installations générales, agencements et aménagement des constructions</i>	30 687	539	-69	0	293	31 450
Installations techniques, matériel et outillage industriels	42 489	1 903	-923	0	422	43 891
Autres immobilisations corporelles	34 660	1 266	-633	0	192	35 485
<i>Installations générales, agencements, aménagement divers</i>	29 474	1 072	-547	0	159	30 158
<i>Matériel de transport</i>	0	0	0	0	0	0
<i>Matériel de bureau et mobiliier informatique</i>	5 187	194	-86	0	33	5 327
<i>Emballages récupérables et divers</i>	0	0	0	0	0	0
Immobilisations corporelles en cours	1 189	2 904	-47	0	-1 046	3 000
Avances et acomptes	493	22	0	0	0	515
immobilisations financières	855 665	41 073	-46	0	0	896 692
<i>Participations par mise en équivalence</i>	0	0	0	0	0	0
<i>Autres participations</i>	846 319	40 740	0	0	0	887 059
<i>Autres titres immobilisés</i>	7 420	306	0	0	0	7 726
<i>Prêts et A. immob. financières</i>	1 926	28	-46	0	0	1 908
Total	1 126 592	48 688	-2 945	0	0	1 172 334

Fonds commerciaux et autres immobilisations incorporelles:

Les fonds commerciaux inscrits au bilan au 31 décembre 2015 qui faisaient l'objet d'un amortissement continuant d'être amortis sur leur durée résiduelle restante. Ceux qui avaient une durée d'utilisation non limitée ne sont pas amortis mais des tests de dépréciation sont mis en œuvre annuellement.

Conformément au règlement ANC n°2015-06, les malis techniques figurant au bilan au 31 décembre 2015 dans le poste « Autres immobilisations incorporelles » ont été analysés par la société pour identifier les actifs sous-jacents auxquels les affecter. L'analyse menée n'a pas conduit à identifier d'actifs corporels sous-jacents auxquels affecter ces malis techniques. Ainsi, ces derniers ont été reclassés dans le poste « Fonds commerciaux » au 1er janvier 2016. Ils ne sont pas amortis mais font l'objet d'un test de dépréciation annuel.

VARIATIONS DES AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS

Rubriques (en Milliers d'euros)		Amortissement au début de l'exercice	Exploitation		Exceptionnel		Amortissement à la fin de l'exercice
			Augmentations au cours de l'exercice	Diminutions au cours de l'exercice	Augmentations au cours de l'exercice	Diminutions au cours de l'exercice	
Amortissements des immobilisations incorporelles	I	5 736	46	-27	0	0	5 755
Dépréciation des immobilisations incorporelles	II	445	0	0	0	0	445
TOTAL		6 181	46	-27	0	0	6 200
Amortissements des immobilisations corporelles	III	142 583	8 853	-2 556	0	0	148 880
Dépréciation des immobilisations corporelles	IV	0	0	0	0	0	0
TOTAL		142 583	8 853	-2 556	0	0	148 880
TOTAL GENERAL		148 764	8 899	-2 583	0	0	155 080

3.2. Actif circulant

Les stocks sont répartis par nature dans le tableau suivant :

<i>Eléments</i> <i>(en Milliers d'euros)</i>	<i>Valeur brute</i>	<i>Dépréciation</i>	<i>Valeur nette</i>
Stocks marchandises	85 345	-5 770	79 575
Stocks produits finis	1 431	0	1 431
Stocks matières premières	23	0	23
En cours de production de biens	0	0	0
En cours de production de services	0	0	0
TOTAL	86 798	-5 770	81 028

<i>Eléments</i> <i>(en Milliers d'euros)</i>	<i>Valeur brute</i>	<i>Dépréciation</i>	<i>Valeur nette</i>
Clients et comptes rattachés	80 234	-6 020	74 214
Autres créances	28 116	-209	27 906
TOTAL	108 350	-6 230	102 120

Les dépréciations d'actif circulant se décomposent ainsi :

<i>Rubriques</i> <i>(en Milliers d'euros)</i>	<i>Dépréciation au début de l'exercice</i>	<i>Augmentations au cours de l'exercice</i>	<i>Diminutions au cours de l'exercice</i>	<i>Dépréciation à la fin de l'exercice</i>
Stocks	6 188	3 865	-4 283	5 770
Créances	7 633	4 288	-5 902	6 020
Autres provisions pour dépréciations	177	68	-36	209
TOTAL	13 998	8 222	-10 220	12 000

3.3. Capitaux propres

a) Capital Social

Le capital social, d'un montant de 89 436 780 euros, se compose de 5 962 452 actions d'une valeur nominale de 15 € chacune.

Ces actions sont détenues à hauteur de 99,99 % (soit 5 962 443 actions) par la société PARTIDIS SAS.

b) Variation des capitaux propres

Intitulé (en milliers d'euros)	31/12/2020	Impact changement de méthode	Report à nouveau	Dividende	Résultat	Autres	31/12/2021
Capital Social	89 437						89 437
Prime d'émission	18						18
Ecart de réévaluation	0						0
Réserve légale	14 233						14 233
Réserves ordinaires	1 460						1 460
Report à nouveau	40 445	404	168 256	-178 695			30 410
Résultat de l'exercice	168 256		-168 256		226 108		226 108
Total Capitaux Propres	313 849	404	0	-178 695	226 108	0	361 667
Acompte sur dividendes							
Provisions réglementées	4 775					-262	4 513
Subvention d'investissement	0						0
Total Capitaux Propres	318 624	404	0	-178 695	226 108	-262	366 180

c) Provisions réglementées

Intitulé (en milliers d'euros)	31/12/2020	Impact changement de méthode	Augmentation	Diminution	31/12/2021
Provision pour investissement	0	0	0	0	0
Provision pour hausse des prix	0	0	0	0	0
Amortissements dérogatoires	4 775	0	616	-877	4 513
Autres provisions réglementées	0	0	0	0	0
TOTAL	4 775	0	616	-877	4 513

3.4. Provisions pour risques et charges et dépréciations d'actif et provisions réglementées

Variation des provisions pour risques et charges et
des provisions pour dépréciations sur actif immobilisé et circulant
(en milliers d'Euros)

Rubriques (en milliers d'euros)	Situation et mouvements					
	Provisions au début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions		Changement de méthode	Provisions à la fin de l'exercice
			Montants utilisés au cours de l'exercice	Montants non utilisés repris au cours de l'ex.		
Provisions pour pensions	29 783	692	-921	0	-404	29 150
Provision retraite	19 210	24	-578	0	0	18 656
Provision Indemnités de fin de carrière	9 301	507	-231	0	-404	9 173
Provision Médaille du travail	1 272	161	-112	0	0	1 321
Provision litiges	4 078	277	-2 754	0	0	1 601
Provision litiges chantier (*)	3 067	97	-2 437	0	0	727
Provision litige prud'homiaux	670	180	-142	0	0	708
Provision litige divers (**)	341	0	-176	0	0	166
Provisions pour garanties	0	0	0	0	0	0
Provisions pour pertes sur marchés à terme	0	0	0	0	0	0
Provisions pour amendes et pénalités	0	0	0	0	0	0
Provision risques perte de change	0	0	0	0	0	0
Provisions pour renouvellement des immobilisations	0	0	0	0	0	0
Provisions pour gros entretien	0	0	0	0	0	0
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer	0	0	0	0	0	0
Provision impôts	0	0	0	0	0	0
Autres provisions pour risques et charges	1 551	8	-238	0	0	1 321
Provision UP	316	8	-103	0	0	221
Garantie de passif	900	0	-100	0	0	800
Provision pour remise en état	300	0	0	0	0	300
Provision risques divers LT	35	0	-35	0	0	0
TOTAL 1	35 411	978	-3 913	0	-404	32 072
Provision pour dépréciations :						
Sur actif circulant	13 998	8 222	-10 220	0	0	12 000
Sur autres actifs immobilisés	103 653	35 230	0	0	0	138 883
TOTAL 2	117 651	43 452	-10 220	0	0	150 883
TOTAL GENERAL	153 063	44 429	-14 133	0	-404	182 955

3.5. Etats des échéances des créances et des dettes

Cadre A	Etat des créances	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an	A plus de cinq ans
	Créances rattachées à des participations	0	0	0	0
	Prêts	9	5	4	0
	Autres immos financières	1 900	0	1	1 899
	TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE	1 908	5	4	1 899
	Créances clients(1)(2)	80 234	80 234	0	0
	Clients douteux ou litigieux	6 012	6 012	0	0
	Autres créances clients	74 222	74 222	0	0
	Créances divers(2)	28 116	28 116	0	0
	Créances représentatives de titres prêtés	0	0	0	0
	Personnel et comptes rattachés	20	20	0	0
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	611	611	0	0
	Etat et autres collectivités	5 352	5 352	0	0
	Impôts sur les bénéfices	0	0	0	0
	Taxe sur la valeur ajoutée	5 352	5 352	0	0
	Autres impôts	0	0	0	0
	Etat - divers	244	244	0	0
	Groupes et associés	6	6	0	0
	Débiteurs divers	21 883	21 883	0	0
	TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT	108 350	108 350	0	0
	Charges constatées d'avance	1 874	1 874	0	0
	TOTAL DES CREANCES	112 132	110 228	1 903	1 903
	Emprunts obligataires convertibles	0	0	0	0
	Autres emprunts obligataires	0	0	0	0
	Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine(4)	744	744	0	0
	Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine	0	0	0	0
	Emprunts et dettes financières divers(4)	0	0	0	0
	Dettes d'exploitation et diverses (3)	668 314	668 314	0	0
	Fournisseurs et comptes rattachés	106 363	106 363	0	0
	Personnel et comptes rattachés	12 779	12 779	0	0
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	10 867	10 867	0	0
	Etat et autres collectivités publiques	4 954	4 954	0	0
	Impôts sur les bénéfices	1 221	1 221	0	0
	Taxe sur la valeur ajoutée	548	548	0	0
	Obligations cautionnées	0	0	0	0
	Autres impôts	4 954	4 954	0	0
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	5 717	5 717	0	0
	Groupes et associés	459 541	459 541	0	0
	Autres dettes	11 293	11 293	0	0
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	55 030	55 030	0	0
	Dettes représentatives de titres empruntés	0	0	0	0
	Produits constatés d'avance	0	0	0	0
	TOTAL DES DETTES	669 058	669 058	0	0

1) dont 33 530 K€ d'effets à recevoir

2) dont 22 288 K€ produits à recevoir

3) dont 58 216 K€ de charges à payer

4) dont 642 K€ de concours bancaires, soldes créditeurs de banque

3.6. Comptes rattachés

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 1 874 K€ et sont principalement constituées de :

- loyers pour 1 658 K€
- assurance pour 103 K€
- frais généraux 113 Ke

Les produits constatés d'avance s'élèvent à 0 K€

Les produits à recevoir, qui s'élèvent au total à 22 288 K€, sont constituées principalement :

- des avoirs à recevoir Groupe pour 12 994 K€ ;
- des avoirs à recevoir Hors Groupe pour 3 140 K€ ;
- des produits à recevoir de l'Etat pour 215 K€
- des indemnités à recevoir d'organismes sociaux pour 611 K€
- de la TVA sur factures non parvenue pour 4 547 K€
- une quote-part du bail à constructions pour 181 K€
- des prestations Groupe fournies à BMRA pour 45 K€
- des prestations Groupe fournies à DSC pour 8 K€
- des prestations Groupe fournies à DAI pour 2 K€
- de la TICPE à recevoir pour 88 K€
- de diverses factures à établir Groupe 410 K€
- de diverse facture à établir Hors Groupe 40 K€

Les charges à payer, qui s'élèvent au total à 58 318 K€, sont constituées principalement :

- des dettes fournisseurs Hors Groupe pour 25 653 K€
- des dettes fournisseurs Groupe pour 5 019 K€
- des avoirs à établir clients pour 3 989 K€.
- des dettes fiscales et sociales pour 23 554 K€
- des intérêts courus sur emprunts et dettes financières pour 103 K€

4. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

4.1. Ventilation du chiffre d'affaires

Par secteur géographique

<i>Rubriques (en milliers d'euros)</i>	<i>Chiffre d'affaires France</i>	<i>Chiffre d'affaires Export</i>	<i>Total 31/12/2021</i>	<i>Total 31/12/2020</i>	<i>Variation %</i>
France	644 135		644 135	537 684	19,80%
Etranger		0	0	166	-100,00%
TOTAL	644 135	0	644 135	537 850	19,76%

Le chiffre d'affaires total net de 644 135 K€ se décompose comme suit:

Le CA réalisé en France pour 644 135 K€ représente 100,00% du CA Net total contre 99,97% en 2020.

Le CA export pour 0 K€ représente 0,00 % du CA net total contre 0,03% en 2020.

Par activité

<i>Rubriques (en milliers d'euros)</i>	<i>Chiffre d'affaires France</i>	<i>Chiffre d'affaires Export</i>	<i>Total 31/12/2021</i>	<i>Total 31/12/2020</i>	<i>Variation %</i>
Ventes de marchandises	636 526	0	636 526	531 828	19,69%
Production vendue biens	22	0	22	1	1507,68%
Production vendue services	7 586	0	7 586	6 021	26,00%
TOTAL	644 135	0	644 135	537 850	19,76%

4.2 Dépenses de recherche et coûts de développement comptabilisés en charges

Au cours de l'exercice, il n'y a pas eu de dépenses de recherche et des coûts de développement.

4.3. Résultat financier

Ce résultat correspond aux éléments suivants :

<i>Nature des charges et produits financiers (en milliers d'euros)</i>	<i>Montant</i>
Dividendes	231 695
Quote-part de résultat GIE/SCI/SNC	0
Dotations/Reprises financières aux amortissements et provisions	-35 230
Intérêts financiers nets	-6 018
Résultat de change (provision perte de change)	211
RESULTAT FINANCIER	190 659

4.4 Résultat exceptionnel

Ce résultat correspond aux éléments suivants :

<i>Nature des charges et produits exceptionnels (en milliers d'euros)</i>	<i>Montant</i>
Dotations/reprises sur amortissements dérogatoires	262
Dotations/reprises sur dépréciations d'immobilisations	0
Dotation /Reprise provisions pour litiges	2 390
Dotation et reprise pour Provisions UP	0
Dotations/reprises diverses	129
VNC des immobilisations corporelles	-317
Prix ventes immobilisations corporelles	2 018
Divers charges/produits exceptionnels	-250
RESULTAT EXCEPTIONNEL	4 232

4.5. Ventilation de l'impôt entre le résultat courant et le résultat exceptionnel

Impôts	Résultat avant impôt	Impôt	Résultat après impot
Résultat courant à taux normal	238 943	-14 461	224 482
Résultat exceptionnel	4 232	-569	3 663
Participations des salariés	-1 950	264	-1 686
Contribution sociale		-408	-408
Créance impôt famille		58	58
Créance impôt Mécénat			
Retenue à la source			
TOTAL	241 225	-15 117	226 108

4.6 Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

Les éléments entraînant un décalage d'imposition conduisent à un allègement de la dette future d'impôt de 45371 milliers d'euros, calculé au taux de 25,82%.

SITUATION FISCALE DIFFEREE ET LATENTE

La situation fiscale latente s'analyse comme suit :

<i>Rubriques</i>	<i>(en milliers d'euros)</i>	<i>Montant</i>
IMPOT DU SUR :		
Provisions réglementaires :		
Ecart de conversion Actif		
Ecart de conversion Passif		
Provisions pour investissements		
Amortissements dérogatoires		
Subventions d'investissement		
Produits non imposable temporairement :		
Plafonnement TP		
TOTAL ACCROISSEMENTS		0
IMPOT PAYE D'AVANCE SUR :		
Charges non déductibles temporairement (à déduire l'année suivante) :		
Provisions Retraite		7 186
Provisions pour risques et charges		36 086
Provisions pour clients et stocks		1 232
Provisions pour participation		502
Contribution de solidarité		264
Provisions pour dépréciation des immobilisations		
Provisions bonus exceptionnels		35
Provisions TASCOT		19
A déduire ultérieurement :		
Provisions pour propre assureur		
Frais d'acquisition de titres		47
TOTAL ALLEGEMENTS		45 371
SITUATION FISCALE DIFFEREE NETTE		-45 371
IMPOT DU SUR :		
Plus-values différées		
CREDIT A IMPUTER SUR :		
Déficits reportables		
Moins-value à long terme		
Amortissements réputés différés		
SITUATION FISCALE LATENTE NETTE		-45 371

5 AUTRES INFORMATIONS

5.1. Engagements financiers

a) Contrat de crédit-bail et contrats de locations simples

- Engagements de crédit- bail

(en milliers d'euros)

Immobilisations en crédit bail				
poste du bilan	Valeur origine	Dotations aux amortissements		Valeur nette
		de l'exercice	cumulées	
Matériel et Outillages	8 792	1 335	2 608	6 184
Total	8792	1335	2608	6184

(en milliers d'euros)

Engagement de crédit bail						
Poste de bilan	redevances payées		Redevances restant à payer			
	de l'exercice	cumulées	jusqu'à 1 an	De 1 à 5 ans	+ 5 ans	total à payer
Matériel et Outillages	1 305	2 546	1 693	4 358	0	6 051
Total	1305	2546	1693	4358	0	6051

- Engagement de location simples

(en milliers d'euros)

Engagement de locations simples (locataire)					
Poste du bilan	Redevances payées de l'exercice	Redevances restant à payer			
		Jusqu'à 1an	de 1 à 5 ans	+ de 5 ans	Total à payer
Terrain et constructions	11 766	11 750	43 368	19 049	74 167
Matériel et Outillages	1 764	1 988	4 275	8	6 271
Véhicules	3 302	3 047	7 247	213	10 507

(en milliers d'euros)

Engagement de locations simples (bailleur)					
Poste du bilan	Redevances encaissées de l'exercice	Redevances restant à payer			
		Jusqu'à 1an	de 1 à 5 ans	+ de 5 ans	Total à payer
Terrain et constructions	88	44	0	0	44

B) Autres engagements financiers

Les cautions et garanties diverses données s'élèvent à 37 K€ (Terrain Belloy)

Les engagements reçus en garantie de paiement des clients s'élèvent à 1 456K€ (cautions bancaires clients).

Au 31 décembre 2021, la société ne possède aucune devise à terme.

Les engagements au titre des Plans d'Unités de Performance sont les suivants :

Années	2012	2013	2014	2015	TOTAL
Nombre UP couvertes	190	1 877	1 568	1 731	5 366
Engagement PERSONNEL	5 815	42 909	41 673	35 174	125 571
Engagement CSG	-5 815	-42 909	-41 673	-35 174	-125 571

Les Unités de Performance sont attribuées à certains cadres et dirigeants travaillant en France. Elles offrent aux bénéficiaires la possibilité de recevoir une rémunération à long terme dont le montant unitaire sera déterminé par référence au cours de bourse de l'action Saint-Gobain.

La société possède des options d'achat sur l'ensemble des titres qui sont encore détenus par des tiers externes à Point P SAS de la société BT Holding exerçables en 2026.

Ces tiers disposent également d'options de vente de ces titres à Point P SAS, exerçables respectivement d'ici à fin 2021 et en 2023, 2024, 2025 et 2026.

5.2. Effectif moyen

EFFECTIF MOYEN

<i>Effectifs</i>	Personnel salarié	Personnel à disposition	Total
Cadres	231	1	232
Agents de maîtrise, technici	377		377
Employés	424		424
Ouvriers	374		374
TOTAL	1 406	1	1 407

5.3. Rémunération des organes d'Administration

Néant

5.4. Consolidation

Les comptes individuels de la société sont inclus suivant la méthode de l'intégration globale, dans les comptes consolidés de la Compagnie de Saint-Gobain (SIREN 542.039.532) dont le siège social est situé à Courbevoie «Tour SAINT GOBAIN», 12 Place de l'Iris , 92096 La Défense Cedex.

Conformément à l'article L.233-17 du Code de Commerce et à l'article 248-13 du décret du 23 mars 1967, la société POINT P SAS est exemptée, en tant que mère de sous-groupe, de produire des comptes consolidés et un rapport sur la gestion du Groupe.

5.5. Intégration fiscale

Depuis le 1993, la société est comprise dans un périmètre d'intégration fiscale conformément à l'accord qu'elle a donné à l'option exercée par la Société Mère en application de l'article 223 A du Code Général des Impôts et modifié par la LOI N°2015-990 du 6 août 2015 (article 135).

La convention d'intégration prévoit la neutralité fiscale pour les filiales intégrées. Dans leurs relations avec la Compagnie de Saint-Gobain, société mère intégrante, les filiales acquittent leur impôt comme si elles étaient imposées séparément.

En cas de sortie du Groupe, les filiales déficitaires n'ont droit à aucune indemnisation au titre des déficits transmis à l'intégrante pendant la période d'intégration.

5.6. Autres opérations présentant des risques et des avantages non traduits au bilan

Néant.

5.7. Autres éléments significatifs

Néant

5.8. Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice

Néant

POINT P S.A.S.

Société par actions simplifiée au capital de 89 436 780 €
Siège social : « Tour Saint-Gobain » 12 place de l'Iris,
92400 Courbevoie
695 680 108 R.C.S. NANTERRE

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS
DE L'ASSOCIEE UNIQUE EN DATE DU 16 MAI 2022**

[...]

PREMIERE DECISION :

L'associée unique, après avoir pris connaissance du rapport général du Commissaire aux Comptes, approuve les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2021, tels qu'arrêtés le 11 Avril 2022, par le président et qui font apparaître pour ledit exercice un bénéfice de 226 108 294,64 euros.

Elle approuve en conséquence les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

DEUXIEME DECISION :

L'associée unique, après avoir constaté que le résultat de l'exercice s'élève à 226 108 294,64 €, décide, sur proposition du président, de distribuer, à titre de dividende, la somme de 231 700 884,72€ prélevée sur le résultat de l'exercice et le report à nouveau. A l'issue de cette affectation, le poste « report à nouveau » présentera un solde de 24 817 624,92€

Le dividende versé à chaque action ayant jouissance courante sera de 38,86 € et sera mis en paiement le 25 mai 2022.

Par ailleurs, conformément à la loi, il est rappelé que les dividendes mis en paiement au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

	Nombre d'actions	Dividende par action	Dividende total
2018	5 962 452	21,68	129 265 959,36
2019	5 962 452	20,34	121 276 273,68
2020	5 962 452	29,97	178 694 686,44

[...]

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME





KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

POINT P S.A.S.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021
POINT P S.A.S.

Tour Saint-Gobain - 12 Place de l'Iris - 92400 Courbevoie

KPMG SA
Société française membre du réseau
KPMG constitué de cabinets
indépendants adhérents de KPMG
International Limited, une société de
droit anglais ("private company limited
by guarantee").

SA
Société de commissariat aux comptes
Siège social : Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
775726417 RCS NANTERRE



KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

POINT P S.A.S.

Tour Saint-Gobain - 12 Place de l'Iris - 92400 Courbevoie

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

À l'associé unique de la société POINT P S.A.S.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société POINT P S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le changement de méthode comptable relatif à l'évaluation des engagements de retraites et avantages similaires décrit dans le paragraphe « Faits caractéristiques de l'exercice » de l'annexe aux comptes annuels qui expose l'incidence de la première application de mise à jour par l'Autorité des Normes Comptables du 17 novembre 2021 de sa Recommandation n°2013-02 du 7 novembre 2013 relative aux règles d'évaluation de certains régimes à prestations définies.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La société évalue annuellement ses titres de participation selon la méthode décrite dans la note 2.2.1.c. relative aux titres de participation. Nous avons revu l'approche utilisée par la société et sur la base des éléments disponibles, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable des estimations retenues.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 3 mai 2022

KPMG S.A.

Pierre-Antoine Duffaud

Associé

Bilan actif

BILAN-ACTIF	Exercice 2021			Exercice 2020
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)	0		0	0
Frais d'établissement	0	0	0	0
Frais de développement	0	0	0	0
Concessions, brevets et droits similaires	1 434 746	1 369 040	65 706	65 706
Fonds commercial	31 820 127	4 831 242	26 988 885	27 034 810
Autres immobilisations incorporelles	0	0	0	0
Avances sur immobilisations incorporelles	0	0	0	0
TOTAL immobilisations incorporelles	33 254 872	6 200 282	27 054 590	27 100 515
Terrains	49 735 411	18 068 728	31 666 683	32 023 982
Constructions	109 760 839	71 974 472	37 786 367	40 329 093
Installations techniques, matériel	43 891 280	31 197 098	12 694 183	12 925 230
Autres immobilisations corporelles	35 484 954	27 639 673	7 845 281	8 102 073
Immobilisations en cours	2 999 538	0	2 999 538	1 188 959
Avances et acomptes	514 908	0	514 908	492 695
TOTAL immobilisations corporelles	242 386 931	148 879 971	93 506 960	95 062 032
Participations selon la méthode de meq	0	0	0	0
Autres participations	887 058 768	138 437 956	748 620 812	743 111 004
Créances rattachées à des participations	0	0	0	0
Autres titres immobilisés	7 725 544	0	7 725 544	7 420 010
Prêts	8 590	0	8 590	35 018
Autres immobilisations financières	1 899 568	0	1 899 568	1 891 182
TOTAL immobilisations financières	896 692 470	138 437 956	758 254 514	752 457 214
Total Actif Immobilisé (II)	1 172 334 273	293 518 209	878 816 064	874 619 761
Matières premières, approvisionnements	23 186	0	23 186	16 754
En cours de production de biens	0	0	0	0
En cours de production de services	0	0	0	0
Produits intermédiaires et finis	1 430 567	0	1 430 567	994 613
Marchandises	85 344 711	5 770 205	79 574 506	66 709 159
TOTAL Stock	86 798 464	5 770 205	81 028 259	67 720 526
Avances et acomptes versés sur commandes	61 014	0	61 014	42 775
Clients et comptes rattachés	80 234 180	6 020 235	74 213 945	68 464 953
Autres créances	28 115 529	209 446	27 906 083	20 403 815
Capital souscrit et appelé, non versé	0	0	0	0
TOTAL Créances	108 410 723	6 229 681	102 181 042	88 911 543
Valeurs mobilières de placement	1 000 000	0	1 000 000	500 000
dont actions propres:				
Disponibilités	2 410 791	0	2 410 791	3 262 928
TOTAL Disponibilités	3 410 791	0	3 410 791	3 762 928
Charges constatées d'avance	1 873 641	0	1 873 641	2 031 316
Total Actif Circulant (III)	200 493 618	11 999 886	188 493 732	162 426 313
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	0		0	0
Prime de remboursement des obligations (V)	0		0	0
Ecart de conversion actif (VI)	0		0	0
Total Général (I à VI)	1 372 827 891	305 518 095	1 067 309 797	1 037 046 074

Bilan passif

BILAN-PASSIF	2021	Exercice2020
Capital social ou individuel dont versé : 89 436 780	89 436 780	89 436 780
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	17 608	17 608
Ecarts de réévaluation dont écart d'équivalence 0	0	0
Réserve légale	14 233 485	14 233 485
Réserves statutaires ou contractuelles	0	0
Réserves réglementées dont réserve des prov. fluctuation des cours : 0	1 460 215	1 460 215
Autres réserves dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes : 0	0	0
TOTAL Réserves	15 693 700	15 693 700
Report à nouveau	30 410 215	40 445 275
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	226 108 295	168 255 626
Subventions d'investissement	0	0
Provisions réglementées	4 512 980	4 774 630
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	366 179 576	318 623 618
Produit des émissions de titres participatifs	0	0
Avances conditionnées	0	0
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)	0	0
Provisions pour risques	2 622 478	5 293 711
Provisions pour charges	29 449 713	30 117 713
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)	32 072 191	35 411 424
Emprunts obligataires convertibles	0	0
Autres emprunts obligataires	0	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	744 128	1 492 688
Emprunts et dettes financières divers dont emprunts participatifs : 0	459 541 421	500 072 384
TOTAL Dettes financières	460 285 549	501 565 072
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	55 030 391	39 974 241
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	106 362 801	98 379 724
Dettes fiscales et sociales	30 369 443	22 512 327
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	5 716 943	5 390 907
Autres dettes	11 292 902	15 188 761
TOTAL Dettes d'exploitation	208 772 480	181 445 961
Produits constatés d'avance	0	0
TOTAL DETTES (IV)	669 058 029	683 011 032
Ecart de conversion Passif (V)	0	0
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)	1 067 309 797	1 037 046 074

POINT P SAS
Etats financiers au 31 décembre 2021

Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT	Exercice 2021			Exercice2020
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises	636 526 286	0	636 526 286	531 827 514
Production vendue biens	21 769	0	21 769	1 354
Production vendue services	7 586 457	0	7 586 457	6 021 033
Chiffres d'affaires nets	644 134 512	0	644 134 512	537 849 902
Production stockée			435 954	-109 997
Production immobilisée			0	0
Subventions d'exploitation			552 420	0
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			11 655 043	10 596 667
Autres produits			7 970 224	7 824 669
Total des produits d'exploitation (I)			664 748 153	556 161 241
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			423 247 586	350 505 338
Variation de stock (marchandises)			-12 447 998	-5 637 387
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			0	-695
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			-6 432	1 569
Autres achats et charges externes			91 582 277	78 939 730
Impôts, taxes et versements assimilés			12 636 837	13 444 256
Salaires et traitements			54 184 999	47 424 703
Charges sociales			23 676 785	20 910 507
Dotations d'exploitation	Dotations aux amortissements sur immobilisations		8 899 283	9 407 613
	Dotations aux provisions		0	0
	Sur actif circulant : dotations aux provisions		8 221 792	9 707 193
	Pour risques et charges : dotations aux provisions		969 308	1 958 691
Autres charges			5 499 513	3 380 680
Total des charges d'exploitation (II)			616 463 950	530 042 197
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			48 284 203	26 119 044
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			0	0
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			0	0
Produits financiers de participations			231 695 044	166 770 784
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			0	0
Autres intérêts et produits assimilés			383 148	445 220
Reprises sur provisions et transferts de charges			0	1 873 728
Différences positives de change			244 480	112 799
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			0	0
Total des produits financiers (V)			232 322 672	169 202 531
Dotations financières aux amortissements et provisions			35 230 000	5 300 000
Intérêts et charges assimilées			6 400 859	7 142 412
Différences négatives de change			33 085	104 782
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			0	0
Total des charges financières (VI)			41 663 944	12 547 194
RÉSULTAT FINANCIER			190 658 728	156 655 337
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			238 942 930	182 774 381

Compte de résultat (suite)

COMPTE DE RESULTAT (suite)	Exercice 2021	Exercice 2020
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	15 671	91 076
Produits exceptionnels sur opérations en capital	2 025 048	658 399
Reprises sur provisions et transferts de charges	3 404 898	1 756 207
Total des produits exceptionnels (VII)	5 445 617	2 505 682
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	273 353	862 917
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	316 519	705 313
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	624 053	4 840 886
Total des charges exceptionnelles (VIII)	1 213 925	6 409 117
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)	4 231 692	-3 903 435
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	1 949 632	957 950
Impôts sur les bénéfices (X)	15 116 696	9 657 370
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	902 516 443	727 869 454
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	676 408 148	559 613 828
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	226 108 295	168 255 626

Sommaire

1.FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE.....	7
2.PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION.....	8
2.1. Principes comptables.....	8
2.2. Principales méthodes utilisées.....	9
2.2.1. Immobilisations et amortissements.....	9
2.2.2. Stocks.....	10
2.2.3. Créances.....	10
2.2.4. Conversion des créances et des dettes libellées en devises.....	10
2.2.5. Disponibilités et concours bancaires courants.....	10
2.2.6. Retraites, indemnités de départ à la retraite et médailles du travail.....	11
2.2.7. Provision pour risques et charges.....	11
2.2.8. Chiffre d'affaires.....	11
3. NOTES SUR LE BILAN.....	12
3.1. Immobilisations.....	12
3.2. Actif circulant.....	15
3.3. Capitaux propres.....	16
3.4.Provisions pour risques et charges et dépréciations d'actif et provisions réglementées.....	17
3.5. Etats des échéances des créances et des dettes.....	18
3.6. Comptes rattachés.....	19
4. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT.....	20
4.1. Ventilation du chiffre d'affaires	20
4.2 Dépenses de recherche et coûts de développement comptabilisés en charges.....	20
4.3. Résultat financier.....	21
4.4 Résultat exceptionnel.....	21
4.5.Ventilation de l'impôt entre le résultat courant et le résultat exceptionnel.....	22
4.6 Accroissements et allègements de la dette future d'impôt.....	23
5 AUTRES INFORMATIONS.....	24
5.1. Engagements financiers.....	24
5.2. Effectif moyen.....	25
5.3. Rémunération des organes d'Administration.....	25
5.4. Consolidation.....	25
5.5. Intégration fiscale.....	25
5.6. Autres opérations présentant des risques et des avantages non traduits au bilan.....	25
5.7. Autres éléments significatifs.....	25
5.8. Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice.....	25

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1er janvier au 31 décembre 2021.

Les notes ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 11/04/2022 par le Président.

1.FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Les principaux faits caractéristiques de l'exercice sont les suivants :

En mai 2021, la réponse de l'IFRIC (International Financial Reporting Interpretations Committee) suite à une question posée concernant la méthode d'étalement des droits pour certains régimes à prestations définies a conduit à revoir la méthode de calcul utilisée depuis l'origine dans les évaluations de ce type de régime en France dans les comptes arrêtés selon les IFRS.

Pour les régimes dont les droits sont fonction de l'ancienneté et conditionnés à la présence au départ à la retraite, si les droits acquis (le barème d'acquisition) plafonnent à un niveau d'ancienneté donné, l'étalement du provisionnement des droits se fait sur la durée d'ancienneté et jusqu'à la retraite et non sur la carrière totale du salarié dans la société.

La société a choisi, en accord avec la mise à jour par l'ANC (Autorité des Normes Comptables) du 17 novembre 2021 de sa Recommandation n°2013-02 du 7 novembre 2013 relative aux règles d'évaluation et de comptabilisation des engagements de retraite et avantages similaires, de retenir également cette méthode comptable pour ses comptes arrêtés selon les principes comptables français.

Cette modification concerne les indemnités de fin de carrière et constitue un changement de méthode comptable au 1er janvier 2021. En conséquence, la société Point P SAS a diminué au 1er janvier 2021 la provision pour indemnités de fin de carrière pour un montant de 404 k€ par la contrepartie du report à nouveau qui a été augmenté du même montant.

1.1. Activité exploitation Ile-de-France

- Evolution CA et résultat :

Le chiffre d'affaires de la société est passé de 537 774 K€ en 2020 à 644 027 K€ en 2021.
En 2021, le résultat d'exploitation de la société est de 49 845 K€ contre 36 155 K€ en 2020.

- Evolution de l'effectif fin de période :

Les effectifs sont de 1 484 à fin décembre 2021 contre 1 384 personnes à fin décembre 2020 y compris les contrats suspendus.

- Faits marquants dans le réseau :

Point P SAS a racheté à BMRA la totalité des actions de la société Décocéram, et repris, à partir du 1er août, l'exploitation des fonds de commerce des six établissements de cette Enseigne localisés en Ile-de-France, dans le cadre d'un contrat de location-gérance.

Cette opération s'inscrit dans le cadre du projet national d'intégrer Décocéram dans le réseau Point.P, de manière à associer les équipes des deux enseignes pour unir leurs forces et devenir ainsi un acteur puissant sur le marché de la distribution du carrelage et du revêtement.

Il est prévu qu'à la fin du premier trimestre 2022, la société Décocéram, devenue filiale à 100% de Point.P SAS, soit absorbée par cette dernière dans le cadre d'une fusion-absorption en application du régime simplifié prévu par l'article L236-11 du Code de commerce.

La reprise des établissements Décocéram a apporté à la Région Ile-de-France un chiffre d'affaires complémentaire de 7 861k€ au titre de l'exercice, et 49 salariés à fin décembre 2021.

1.2. Activité Holding

• Evolution CA et Résultat

Le chiffre d'affaires de la société est passé de 76 K€ en 2020 à 108 K€ en 2021.

En 2021, le résultat d'exploitation de la société est de – 1 561 K€ contre – 10 036 K€ en 2020.

• Faits marquants

Rachat du solde des actions de Tolteck.

Achat de 100% des titres de la société DECOCERAM à hauteur de 39 000 K€

Achat de 100% des titres de la société SONER

Programme de titrisation :

La société Point P s.a.s ainsi que 14 de ses filiales, ci-après les « cédants », ont mis en place un programme de titrisation de certaines créances commerciales, dans le cadre d'un accord signé le 2 décembre 2013 et modifié par un avenant signé le 10 novembre 2016. Un groupe de cinq banques finance ce programme.

Les principales caractéristiques du programme sont les suivantes :

- Les créances sont cédées au nominal, sur une base renouvelable mensuellement, au Fonds Commun de Titrisation Point P (« FCT Point P ») créé pour le programme ;
- L'écart entre le nominal des créances cédées et le financement obtenu des banques est constitutif de parts subordonnées souscrites par le GIE Point P Finance, entité centralisatrice du programme, selon le principe du surdimensionnement ;
- Les moins-values sur les parts subordonnées au titre des pertes sur créances cédées, sont à la charge des cédants dans le cadre de la garantie accordée par eux au GIE Point P Finance ;
- Les cédants conservent la gestion et le recouvrement des créances cédées ;
- Les créances douteuses sont rachetées au FCT Point P par les cédants au nominal;
- Les charges du FCT Point P, en particulier le coût du financement, sont à la charge des cédants au prorata des créances cédées.

Le montant au 31/12/2021 des créances cédées s'élève à 63 125 K€.

Les encaissements sur créances cédées, revenant au FCT et laissés à disposition des cédants, s'élèvent à 45 602 K€ et sont présentés dans les avances et acomptes reçus sur commandes en cours.

Point.P s.a.s. s'est également portée fort de la bonne exécution de leurs obligations par les cédants, et s'est portée caution solidaire des règlements dus par eux au FCT Point.P, représentant un montant de 756 153 K€.

2.PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

2.1. Principes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices
- sincérité et image fidèle

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions définies par le Plan Comptable Général français issu du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) homologué par arrêté du 8 septembre 2014 et modifié par les règlements ANC 2015-06 et 2016-07.

2.2. Principales méthodes utilisées

2.2.1. Immobilisations et amortissements

Les immobilisations acquises sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Le coût d'acquisition comprend :

- le prix d'achat,
- les coûts directement attribuables à l'acquisition ou à la mise en place du bien, engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner.

Les coûts d'emprunt ne sont pas incorporés dans le coût d'acquisition.

Les immobilisations produites par l'entreprise sont évaluées à leur coût de production. Le coût de production comprend :

- le coût d'acquisition des matières premières consommées,
- les charges directes de production,
- les charges indirectes nécessaires à la mise en place et en état de fonctionner du bien.

Les coûts d'emprunt ne sont pas incorporés dans le coût de production.

b) Immobilisations corporelles

Les frais de recherche sont inclus dans les charges de l'exercice au cours duquel ils sont exposés.

En revanche, les coûts de développement correspondant à des projets nettement individualisés et ayant de sérieuses chances de réussite technique et de rentabilité commerciale sont enregistrés en immobilisations incorporelles pendant l'exercice au cours duquel ils sont encourus. Ils sont amortis selon le mode linéaire sur la durée de vie estimée du projet, n'excédant pas 5 ans. Les brevets et marques pour lesquelles la durée de consommation des avantages économiques est déterminables sont amortis linéairement sur une durée réelle d'utilisation allant de 7 à 20 ans.

Les licences d'utilisation et les frais de développement des logiciels à usage commercial sont amortis linéairement sur une durée de 3 à 5 ans selon leur durée de vie estimée.

Les écarts d'acquisition et mali techniques ne sont pas amortis.

Lorsque la valeur actuelle d'une immobilisation incorporelle est jugée notablement inférieure à sa valeur nette comptable, une dépréciation ou un amortissement exceptionnel est constaté.

a) Immobilisations incorporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition, à l'exception de celles acquises antérieurement au 31 décembre 1976 qui figurent au bilan à leur valeur réévaluée à cette date (réévaluation légale).

Les amortissements des immobilisations corporelles sont calculés sur la durée estimée d'utilisation des biens, selon le mode linéaire ou dégressif.

Les principales durées estimées d'utilisation des biens peuvent être résumées comme suit :

- Construction : 20 ans à 30 ans (mode d'amortissement Linéaire ou dégressif)
- Matériel et outillage : 3 à 15 ans (mode d'amortissement Linéaire ou dégressif)
- Matériel de transport : 4 à 8 ans (mode d'amortissement Linéaire ou dégressif)
- Matériel de bureau et informatique : 3 à 10 ans (mode d'amortissement Linéaire ou dégressif)
- Mobilier : 3 à 10 ans (mode d'amortissement Linéaire)
- Agencement des constructions : 3 à 10 ans (mode d'amortissement Linéaire)

Les amortissements dérogatoires, correspondant à la différence entre les amortissements calculés en application des dispositions fiscales et les amortissements calculés sur la durée d'utilisation prévue, figurent sous la rubrique "Provisions réglementées" au passif du bilan.

Lorsque la valeur d'utilité d'un ensemble d'immobilisations corporelles est jugée notablement inférieure à sa valeur nette comptable, une dépréciation ou un amortissement exceptionnel est constaté.

c) Immobilisations financières

Les titres de participation et autres titres immobilisés sont valorisés à leur coût d'acquisition ou valeur d'apport, frais accessoires inclus, ou valeur d'apport.

Depuis 2011, l'option est prise de comptabiliser en charges de l'exercice les frais d'acquisitions de titres (droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes).

Périodiquement, et notamment lors de l'inventaire annuel, les titres sont évalués à leur valeur d'utilité.

L'estimation de la valeur d'utilité tient compte des différents critères dont la quote-part de capitaux propres sociaux et la quote-part d'actif net comptable consolidé.

Au cas par cas des tests spécifiques peuvent être effectués afin de déterminer la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs sur la base des *business plans* (ou budgets prévisionnels à long terme) hors frais financiers mais après impôt.

Lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est constituée. Si elle est supérieure, la plus-value latente n'est pas comptabilisée. Aucune compensation n'est pratiquée entre plus et moins-values.

2.2.2. Stocks

Les stocks de matières premières, marchandises et autres approvisionnements sont évalués à leur coût d'acquisition, qui comprend le prix d'achat et les frais accessoires, selon la méthode selon la méthode premier entré premier sorti.

Les stocks d'encours et de produits finis sont valorisés selon la méthode du prix de revient complet de production, qui comprend les coûts directs et indirects de production. Le prix de revient est calculé selon la méthode du coût moyen pondéré.

Une dépréciation est calculée lorsque la valeur brute s'avère supérieure à la valeur de marché ou à la valeur nette de réalisation.

La valeur nette de réalisation est notamment estimée en fonction des perspectives de revente et au niveau d'obsolescence des produits.

2.2.3. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Elles sont dépréciées en fonction des risques de non recouvrement, appréciés au cas par cas.

2.2.4. Conversion des créances et des dettes libellées en devises

Les dettes et créances libellées en devises et ayant fait l'objet d'une couverture à terme figurent au bilan au cours de couverture garanti.

Les dettes et créances n'ayant pas fait l'objet d'une couverture du risque de change figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. Les différences de conversion calculées sont alors inscrites au bilan dans le poste "Ecart de conversion actif ou passif".

Une provision pour risques est constituée, le cas échéant, afin de couvrir les pertes de change latentes non couvertes.

2.2.5. Disponibilités et concours bancaires courants

Les disponibilités sont constituées de valeurs immédiatement convertibles en espèces pour leur montant nominal.

Dans le cadre du dispositif de centralisation des disponibilités au niveau de sa maison mère, la société dispose d'un compte courant de trésorerie intra-groupe auprès de la Compagnie de Saint-Gobain.

2.2.6. Retraites, indemnités de départ à la retraite et médailles du travail

A leur départ en retraite, les salariés de la société reçoivent une indemnité dont le montant varie en fonction de l'ancienneté et des autres modalités de la convention collective. De même, au cours de leur vie professionnelle, les salariés acquièrent progressivement l'ancienneté déterminant l'attribution des pensions ou rentes auxquelles ils peuvent prétendre à la fin de leur période d'activité.

La société comptabilise ses engagements sociaux en provisions pour risques et charges. L'estimation retenue correspond à l'évaluation actuarielle des prestations accordées selon la méthode des unités de crédit projetées fondée sur le salaire de fin de carrière et les droits déterminés à la date d'évaluation.

Les engagements de la société au titre des médailles du travail sont comptabilisés en provision pour risques et charges.

Si les droits acquis plafonnent à un niveau d'ancienneté donné, l'étalement du provisionnement des droits se fait sur la durée d'ancienneté et jusqu'à la retraite et non sur la carrière totale du salarié dans la société.

Les écarts actuariels relatifs aux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies générés dans l'année sont comptabilisés immédiatement et intégralement dans le compte de résultat.

Le taux d'actualisation appliqué au 31 décembre 2021 est de 0,99 % pour la provision pour indemnités de départs en retraite et de 1,43 % pour la provision pour retraites complémentaires.

2.2.7. Provision pour risques et charges

Une provision est constituée dès lors qu'il existe une obligation (juridique ou implicite) à l'égard d'un tiers résultant d'évènements passés, dont la mesure peut être estimée de façon fiable et qu'il est probable qu'elle se traduira par une sortie de ressources.

Chacun des litiges connus dans lesquels la société est impliquée a fait l'objet d'un examen à la date d'arrêté des comptes par la Direction, et après avis des conseils externes, le cas échéant, les provisions jugées nécessaires ont été constituées pour couvrir les risques estimés.

Quant aux provisions pour coûts de démantèlement, d'enlèvement et de restauration de sites, ces dernières sont évaluées en fonction des expériences précédentes et des technologies mises en œuvre pour l'extinction de l'obligation.

2.2.8. Chiffre d'affaires

Les ventes de marchandises sont enregistrées en produits au moment de la livraison des biens ou selon les conditions spécifiques prévues à chaque contrat.

3. NOTES SUR LE BILAN

3.1. Immobilisations

a) Immobilisations incorporelles

Pas d'acquisition d'immobilisations en 2021.

La dotation aux amortissements de l'exercice s'élève à 46 K€.

La société a mis au rebut des immobilisations ayant une valeur brute de 27 K€, ne dégagant aucune moins value ou plus value.

b) Immobilisations corporelles

Les acquisitions de l'exercice se sont élevées à 7 592 K€ et la dotation aux amortissements à 8 853 K€.

La société a cédé ou mis hors service des immobilisations ayant une valeur brute de 2 873 K€.

Suite à ces opérations la société a dégagé une plus value de 1 701 K€

Les immobilisations en cours s'élèvent à 3 000 K€ et correspondent principalement aux projets d'investissements suivants :

- Travaux agence Paris 18 Bld Ney ;
- Travaux agence Plessis-Paté ;
- Travaux cours agences Nanteuil et Roissy ;
- Travaux agence Argenteuil ;
- Travaux agence Livry ;
- Travaux agences ex Décocéram (Claye Souilly et Alfortville) ;
- Aménagement chaine mécanisation du stock central de Brie-Comte-Robert ;
- Divers honoraires d'études et d'architectes ;
- Divers rénovations intérieures d'agences ;
- Divers aménagements cours et stockage.

Les avances et acomptes versés sur immobilisations s'élèvent à 515 K€.

c) Immobilisations financières

La variation brute des immobilisations financières au titre de l'exercice 2021 se traduit par une hausse de 41 027 k€ correspondant principalement à :

- une acquisition de 100% des titres de participation de DECOCERAM pour 39 000 K€
- l'acquisition du solde des titres Tolteck pour 1 142 K€
- l'augmentation de capital de la société Tolteck à hauteur de 508 k€
- une augmentation des autres titres immobilisés de 306 K€ correspondant à un emprunt obligataire.

VARIATIONS DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Rubriques	31/12/2020	Augmentations	Diminutions	Fusion	Poste à poste	31/12/2021
<i>(en milliers d'Euros)</i>						
Participations évaluées par mise en équivalence	0	0	0	0	0	0
Autres participations	846 319	40 740	0	0	0	887 059
Autres titres immobilisés	7 420	306	0	0	0	7 726
Prêts	35	0	-26	0	0	9
Autres immobilisations financières	1 891	28	-20	0	0	1 900
TOTAL	855 665	41 073	-46	0	0	896 692

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

(en milliers d'euros)

Sociétés détenues	Capital	Capitaux Propres autres que le Capital	Quote-part de capital détenue (en %)	Valeur brute comptable des titres détenus	Valeur nette comptable des titres détenus	Prêts et avances consentis par la société non encore remboursés	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Résultats (bénéfices ou pertes) du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
A-FILIALES détenues à plus de 50%									
DMO	12 645	57 249	100%	16 837	16 837		315 572	23 809	15 047
BMCE	11 767	28 687	99,99%	8 584	8 584		268 174	11 395	3 786
Comasud	4 296	97 900	99,35%	10 586	10 586		472 343	23 064	9 555
BMRA	7 728	76 708	83,15%	17 717	17 717		360 725	28 526	10 420
Cibomat	7 240	29 052	99,84%	20 185	20 185		219 531	11 082	5 241
Trouillard	6 596	69 376	99,74%	11 577	11 577		414 376	23 047	14 366
Docks De L Oise	6 443	43 283	95,84%	6 960	6 960		264 540	11 555	4 673
Sonen	7 669	65 073	99,55%	13 456	13 456		290 377	14 757	5 279
Distrib Sanitaire Chauffage	17 557	258 870	100%	216 227	216 227		1 880 165	123 028	42 795
BMSO	6 984	93 443	95,19%	16 161	16 161		529 290	31 495	11 728
MBM	5 997	54 971	99,62%	18 070	18 070		331 368	15 191	6 821
Dai	4 874	37 134	100%	38 019	38 019		276 623	9 429	15 000
Asturienne	6 572	37 194	94,32%	12 705	12 705		354 794	15 827	5 415
La Plateforme	39 750,00	128 255	100%	40 399	40 399		784 340	66 718	40 545
SGDBF S.A.S.	1 400	277	100%	1 334	1 334		0	(3 631)	1 600
Gie Point P Finances	15	0	97%	15	15	(566 602)	0	0	0
Pum	1 284	275 714	100%	180 000	180 000		679 718	51 085	34 189
Distribuzione Italie	2 857	0	100%	106 408	0		0	(16)	0
Jans Building Distribution Nv	9 044	8 212	100%	19 753	19 753		90 239	3 983	1 158
POP3P	30	322	100%	30	30		0	13	14
GREC	1 200	135	100%	1 323	1 323		0	0	0
La Maison Saint-Gobain	30	(14 712)	100%	32 030	0		1 521	(6 707)	0
Pia Production	10	45	100%	938	938		1 343	29	0
Tolteck	30	92	100%	3 020	3 020	(506)	3 166	420	0
Distribution Matériaux Bois Par	25 380	63 194	55%	37 520	37 520		468 574	28 334	3 842
Decoceram	1 144	24 499	100%	39 000	39 000		132 618	4 786	0
SONER	3 910	(5 815)	100%	0	0		8 783	452	0
B-PARTICIPATIONS entre 10 et 50%									
BT Holding	10 000	469	49%	18 204	18 204		0	392	223
C-AUTRES<10% du capital									
- Filiales françaises non reprises en A									
- Participations dans les Sociétés françaises non reprises en B									
TOTAL				887 058	748 620	(567 108)			231 697

d) Variation des immobilisations et des amortissements

VARIATIONS DES IMMOBILISATIONS

Rubriques (en Milliers d'euros)	Immobilisation au début de l'exercice	Augmentations au cours de l'exercice	Diminutions au cours de l'exercice	Fusion	Transfert	Immobilisation à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement (I)	0	0	0	0	0	0
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)	33 282	0	-27	0	0	33 255
<i>Brevets</i>	1 462	0	-27	0	0	1 435
<i>Fonds comercial</i>	31 820	0	0	0	0	31 820
<i>Autres immob. incorporelles</i>	0	0	0	0	0	0
Terrains	49 435	597	-436	0	139	49 735
Constructions	109 379	922	-834	0	293	109 761
<i>Sur sol propre</i>	51 488	0	-407	0	0	51 081
<i>Sur sol d'autrui</i>	27 204	383	-357	0	0	27 230
<i>Installations générales, agencements et aménagement des constructions</i>	30 687	539	-69	0	293	31 450
Installations techniques, matériel et outillage industriels	42 489	1 903	-923	0	422	43 891
Autres immobilisations corporelles	34 660	1 266	-633	0	192	35 485
<i>Installations générales, agencements, aménagement divers</i>	29 474	1 072	-547	0	159	30 158
<i>Matériel de transport</i>	0	0	0	0	0	0
<i>Matériel de bureau et mobiliier informatique</i>	5 187	194	-86	0	33	5 327
<i>Emballages récupérables et divers</i>	0	0	0	0	0	0
Immobilisations corporelles en cours	1 189	2 904	-47	0	-1 046	3 000
Avances et acomptes	493	22	0	0	0	515
immobilisations financières	855 665	41 073	-46	0	0	896 692
<i>Participations par mise en équivalence</i>	0	0	0	0	0	0
<i>Autres participations</i>	846 319	40 740	0	0	0	887 059
<i>Autres titres immobilisés</i>	7 420	306	0	0	0	7 726
<i>Prêts et A. immob. financières</i>	1 926	28	-46	0	0	1 908
Total	1 126 592	48 688	-2 945	0	0	1 172 334

Fonds commerciaux et autres immobilisations incorporelles:

Les fonds commerciaux inscrits au bilan au 31 décembre 2015 qui faisaient l'objet d'un amortissement continuant d'être amortis sur leur durée résiduelle restante. Ceux qui avaient une durée d'utilisation non limitée ne sont pas amortis mais des tests de dépréciation sont mis en œuvre annuellement.

Conformément au règlement ANC n°2015-06, les malis techniques figurant au bilan au 31 décembre 2015 dans le poste « Autres immobilisations incorporelles » ont été analysés par la société pour identifier les actifs sous-jacents auxquels les affecter. L'analyse menée n'a pas conduit à identifier d'actifs corporels sous-jacents auxquels affecter ces malis techniques. Ainsi, ces derniers ont été reclassés dans le poste « Fonds commerciaux » au 1er janvier 2016. Ils ne sont pas amortis mais font l'objet d'un test de dépréciation annuel.

VARIATIONS DES AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS

Rubriques (en Milliers d'euros)		Amortissement au début de l'exercice	Exploitation		Exceptionnel		Amortissement à la fin de l'exercice
			Augmentations au cours de l'exercice	Diminutions au cours de l'exercice	Augmentations au cours de l'exercice	Diminutions au cours de l'exercice	
Amortissements des immobilisations incorporelles	I	5 736	46	-27	0	0	5 755
Dépréciation des immobilisations incorporelles	II	445	0	0	0	0	445
TOTAL		6 181	46	-27	0	0	6 200
Amortissements des immobilisations corporelles	III	142 583	8 853	-2 556	0	0	148 880
Dépréciation des immobilisations corporelles	IV	0	0	0	0	0	0
TOTAL		142 583	8 853	-2 556	0	0	148 880
TOTAL GENERAL		148 764	8 899	-2 583	0	0	155 080

3.2. Actif circulant

Les stocks sont répartis par nature dans le tableau suivant :

<i>Eléments</i> <i>(en Milliers d'euros)</i>	<i>Valeur brute</i>	<i>Dépréciation</i>	<i>Valeur nette</i>
Stocks marchandises	85 345	-5 770	79 575
Stocks produits finis	1 431	0	1 431
Stocks matières premières	23	0	23
En cours de production de biens	0	0	0
En cours de production de services	0	0	0
TOTAL	86 798	-5 770	81 028

<i>Eléments</i> <i>(en Milliers d'euros)</i>	<i>Valeur brute</i>	<i>Dépréciation</i>	<i>Valeur nette</i>
Clients et comptes rattachés	80 234	-6 020	74 214
Autres créances	28 116	-209	27 906
TOTAL	108 350	-6 230	102 120

Les dépréciations d'actif circulant se décomposent ainsi :

<i>Rubriques</i> <i>(en Milliers d'euros)</i>	<i>Dépréciation au début de l'exercice</i>	<i>Augmentations au cours de l'exercice</i>	<i>Diminutions au cours de l'exercice</i>	<i>Dépréciation à la fin de l'exercice</i>
Stocks	6 188	3 865	-4 283	5 770
Créances	7 633	4 288	-5 902	6 020
Autres provisions pour dépréciations	177	68	-36	209
TOTAL	13 998	8 222	-10 220	12 000

3.3. Capitaux propres

a) Capital Social

Le capital social, d'un montant de 89 436 780 euros, se compose de 5 962 452 actions d'une valeur nominale de 15 € chacune.

Ces actions sont détenues à hauteur de 99,99 % (soit 5 962 443 actions) par la société PARTIDIS SAS.

b) Variation des capitaux propres

Intitulé (en milliers d'euros)	31/12/2020	Impact changement de méthode	Report à nouveau	Dividende	Résultat	Autres	31/12/2021
Capital Social	89 437						89 437
Prime d'émission	18						18
Ecart de réévaluation	0						0
Réserve légale	14 233						14 233
Réserves ordinaires	1 460						1 460
Report à nouveau	40 445	404	168 256	-178 695			30 410
Résultat de l'exercice	168 256		-168 256		226 108		226 108
Total Capitaux Propres	313 849	404	0	-178 695	226 108	0	361 667
Acompte sur dividendes							
Provisions réglementées	4 775					-262	4 513
Subvention d'investissement	0						0
Total Capitaux Propres	318 624	404	0	-178 695	226 108	-262	366 180

c) Provisions réglementées

Intitulé (en milliers d'euros)	31/12/2020	Impact changement de méthode	Augmentation	Diminution	31/12/2021
Provision pour investissement	0	0	0	0	0
Provision pour hausse des prix	0	0	0	0	0
Amortissements dérogatoires	4 775	0	616	-877	4 513
Autres provisions réglementées	0	0	0	0	0
TOTAL	4 775	0	616	-877	4 513

3.4. Provisions pour risques et charges et dépréciations d'actif et provisions réglementées

Variation des provisions pour risques et charges et
des provisions pour dépréciations sur actif immobilisé et circulant
(en milliers d'Euros)

Rubriques (en milliers d'euros)	Situation et mouvements					
	Provisions au début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions		Changement de méthode	Provisions à la fin de l'exercice
			Montants utilisés au cours de l'exercice	Montants non utilisés repris au cours de l'ex.		
Provisions pour pensions	29 783	692	-921	0	-404	29 150
Provision retraite	19 210	24	-578	0	0	18 656
Provision Indemnités de fin de carrière	9 301	507	-231	0	-404	9 173
Provision Médaille du travail	1 272	161	-112	0	0	1 321
Provision litiges	4 078	277	-2 754	0	0	1 601
Provision litiges chantier (*)	3 067	97	-2 437	0	0	727
Provision litige prud'homaux	670	180	-142	0	0	708
Provision litige divers (**)	341	0	-176	0	0	166
Provisions pour garanties	0	0	0	0	0	0
Provisions pour pertes sur marchés à terme	0	0	0	0	0	0
Provisions pour amendes et pénalités	0	0	0	0	0	0
Provision risques perte de change	0	0	0	0	0	0
Provisions pour renouvellement des immobilisations	0	0	0	0	0	0
Provisions pour gros entretien	0	0	0	0	0	0
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer	0	0	0	0	0	0
Provision impôts	0	0	0	0	0	0
Autres provisions pour risques et charges	1 551	8	-238	0	0	1 321
Provision UP	316	8	-103	0	0	221
Garantie de passif	900	0	-100	0	0	800
Provision pour remise en état	300	0	0	0	0	300
Provision risques divers LT	35	0	-35	0	0	0
TOTAL 1	35 411	978	-3 913	0	-404	32 072
Provision pour dépréciations :						
Sur actif circulant	13 998	8 222	-10 220	0	0	12 000
Sur autres actifs immobilisés	103 653	35 230	0	0	0	138 883
TOTAL 2	117 651	43 452	-10 220	0	0	150 883
TOTAL GENERAL	153 063	44 429	-14 133	0	-404	182 955

3.5. Etats des échéances des créances et des dettes

Cadre A	Etat des créances	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an	A plus de cinq ans
	Créances rattachées à des participations	0	0	0	0
	Prêts	9	5	4	0
	Autres immos financières	1 900	0	1	1 899
	TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE	1 908	5	4	1 899
	Créances clients(1)(2)	80 234	80 234	0	0
	Clients douteux ou litigieux	6 012	6 012	0	0
	Autres créances clients	74 222	74 222	0	0
	Créances divers(2)	28 116	28 116	0	0
	Créances représentatives de titres prêtés	0	0	0	0
	Personnel et comptes rattachés	20	20	0	0
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	611	611	0	0
	Etat et autres collectivités	5 352	5 352	0	0
	Impôts sur les bénéfices	0	0	0	0
	Taxe sur la valeur ajoutée	5 352	5 352	0	0
	Autres impôts	0	0	0	0
	Etat - divers	244	244	0	0
	Groupes et associés	6	6	0	0
	Débiteurs divers	21 883	21 883	0	0
	TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT	108 350	108 350	0	0
	Charges constatées d'avance	1 874	1 874	0	0
	TOTAL DES CREANCES	112 132	110 228	1 903	1 903
	Emprunts obligataires convertibles	0	0	0	0
	Autres emprunts obligataires	0	0	0	0
	Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine(4)	744	744	0	0
	Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine	0	0	0	0
	Emprunts et dettes financières divers(4)	0	0	0	0
	Dettes d'exploitation et diverses (3)	668 314	668 314	0	0
	Fournisseurs et comptes rattachés	106 363	106 363	0	0
	Personnel et comptes rattachés	12 779	12 779	0	0
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	10 867	10 867	0	0
	Etat et autres collectivités publiques	4 954	4 954	0	0
	Impôts sur les bénéfices	1 221	1 221	0	0
	Taxe sur la valeur ajoutée	548	548	0	0
	Obligations cautionnées	0	0	0	0
	Autres impôts	4 954	4 954	0	0
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	5 717	5 717	0	0
	Groupes et associés	459 541	459 541	0	0
	Autres dettes	11 293	11 293	0	0
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	55 030	55 030	0	0
	Dettes représentatives de titres empruntés	0	0	0	0
	Produits constatés d'avance	0	0	0	0
	TOTAL DES DETTES	669 058	669 058	0	0

1) dont 33 530 K€ d'effets à recevoir

2) dont 22 288 K€ produits à recevoir

3) dont 58 216 K€ de charges à payer

4) dont 642 K€ de concours bancaires, soldes créditeurs de banque

3.6. Comptes rattachés

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 1 874 K€ et sont principalement constituées de :

- loyers pour 1 658 K€
- assurance pour 103 K€
- frais généraux 113 Ke

Les produits constatés d'avance s'élèvent à 0 K€

Les produits à recevoir, qui s'élèvent au total à 22 288 K€, sont constituées principalement :

- des avoirs à recevoir Groupe pour 12 994 K€ ;
- des avoirs à recevoir Hors Groupe pour 3 140 K€ ;
- des produits à recevoir de l'Etat pour 215 K€
- des indemnités à recevoir d'organismes sociaux pour 611 K€
- de la TVA sur factures non parvenue pour 4 547 K€
- une quote-part du bail à constructions pour 181 K€
- des prestations Groupe fournies à BMRA pour 45 K€
- des prestations Groupe fournies à DSC pour 8 K€
- des prestations Groupe fournies à DAI pour 2 K€
- de la TICPE à recevoir pour 88 K€
- de diverses factures à établir Groupe 410 K€
- de diverse facture à établir Hors Groupe 40 K€

Les charges à payer, qui s'élèvent au total à 58 318 K€, sont constituées principalement :

- des dettes fournisseurs Hors Groupe pour 25 653 K€
- des dettes fournisseurs Groupe pour 5 019 K€
- des avoirs à établir clients pour 3 989 K€.
- des dettes fiscales et sociales pour 23 554 K€
- des intérêts courus sur emprunts et dettes financières pour 103 K€

4. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

4.1. Ventilation du chiffre d'affaires

Par secteur géographique

<i>Rubriques (en milliers d'euros)</i>	<i>Chiffre d'affaires France</i>	<i>Chiffre d'affaires Export</i>	<i>Total 31/12/2021</i>	<i>Total 31/12/2020</i>	<i>Variation %</i>
France	644 135		644 135	537 684	19,80%
Etranger		0	0	166	-100,00%
TOTAL	644 135	0	644 135	537 850	19,76%

Le chiffre d'affaires total net de 644 135 K€ se decompose comme suit:

Le CA réalisé en France pour 644 135 K€ représente 100,00% du CA Net total contre 99,97% en 2020.

Le CA export pour 0 K€ représente 0,00 % du CA net total contre 0,03% en 2020.

Par activité

<i>Rubriques (en milliers d'euros)</i>	<i>Chiffre d'affaires France</i>	<i>Chiffre d'affaires Export</i>	<i>Total 31/12/2021</i>	<i>Total 31/12/2020</i>	<i>Variation %</i>
Ventes de marchandises	636 526	0	636 526	531 828	19,69%
Production vendue biens	22	0	22	1	1507,68%
Production vendue services	7 586	0	7 586	6 021	26,00%
TOTAL	644 135	0	644 135	537 850	19,76%

4.2 Dépenses de recherche et coûts de développement comptabilisés en charges

Au cours de l'exercice, il n'y a pas eu de dépenses de recherche et des coûts de développement.

4.3. Résultat financier

Ce résultat correspond aux éléments suivants :

<i>Nature des charges et produits financiers (en milliers d'euros)</i>	<i>Montant</i>
Dividendes	231 695
Quote-part de résultat GIE/SCI/SNC	0
Dotations/Reprises financières aux amortissements et provisions	-35 230
Intérêts financiers nets	-6 018
Résultat de change (provision perte de change)	211
RESULTAT FINANCIER	190 659

4.4 Résultat exceptionnel

Ce résultat correspond aux éléments suivants :

<i>Nature des charges et produits exceptionnels (en milliers d'euros)</i>	<i>Montant</i>
Dotations/reprises sur amortissements dérogatoires	262
Dotations/reprises sur dépréciations d'immobilisations	0
Dotation /Reprise provisions pour litiges	2 390
Dotation et reprise pour Provisions UP	0
Dotations/reprises diverses	129
VNC des immobilisations corporelles	-317
Prix ventes immobilisations corporelles	2 018
Divers charges/produits exceptionnels	-250
RESULTAT EXCEPTIONNEL	4 232

4.5. Ventilation de l'impôt entre le résultat courant et le résultat exceptionnel

Impôts	Résultat avant impôt	Impôt	Résultat après impot
Résultat courant à taux normal	238 943	-14 461	224 482
Résultat exceptionnel	4 232	-569	3 663
Participations des salariés	-1 950	264	-1 686
Contribution sociale		-408	-408
Créance impôt famille		58	58
Créance impôt Mécénat			
Retenue à la source			
TOTAL	241 225	-15 117	226 108

4.6 Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

Les éléments entraînant un décalage d'imposition conduisent à un allègement de la dette future d'impôt de 45371 milliers d'euros, calculé au taux de 25,82%.

SITUATION FISCALE DIFFEREE ET LATENTE

La situation fiscale latente s'analyse comme suit :

<i>Rubriques</i>	<i>(en milliers d'euros)</i>	<i>Montant</i>
IMPOT DU SUR :		
Provisions réglementaires :		
Ecart de conversion Actif		
Ecart de conversion Passif		
Provisions pour investissements		
Amortissements dérogatoires		
Subventions d'investissement		
Produits non imposable temporairement :		
Plafonnement TP		
TOTAL ACCROISSEMENTS		0
IMPOT PAYE D'AVANCE SUR :		
Charges non déductibles temporairement (à déduire l'année suivante) :		
Provisions Retraite		7 186
Provisions pour risques et charges		36 086
Provisions pour clients et stocks		1 232
Provisions pour participation		502
Contribution de solidarité		264
Provisions pour dépréciation des immobilisations		
Provisions bonus exceptionnels		35
Provisions TASCOT		19
A déduire ultérieurement :		
Provisions pour propre assureur		
Frais d'acquisition de titres		47
TOTAL ALLEGEMENTS		45 371
SITUATION FISCALE DIFFEREE NETTE		-45 371

IMPOT DU SUR :		
Plus-values différées		
CREDIT A IMPUTER SUR :		
Déficits reportables		
Moins-value à long terme		
Amortissements réputés différés		
SITUATION FISCALE LATENTE NETTE		-45 371

5 AUTRES INFORMATIONS

5.1. Engagements financiers

a) Contrat de crédit-bail et contrats de locations simples

- Engagements de crédit- bail

(en milliers d'euros)

Immobilisations en crédit bail				
poste du bilan	Valeur origine	Dotations aux amortissements de l'exercice		Valeur nette
		de l'exercice	cumulées	
Matériel et Outillages	8 792	1 335	2 608	6 184
Total	8792	1335	2608	6184

(en milliers d'euros)

Engagement de crédit bail						
Poste de bilan	redevances payées		Redevances restant à payer			
	de l'exercice	cumulées	jusqu'à 1 an	De 1 à 5 ans	+ 5 ans	total à payer
Matériel et Outillages	1 305	2 546	1 693	4 358	0	6 051
Total	1305	2546	1693	4358	0	6051

- Engagement de location simples

(en milliers d'euros)

Engagement de locations simples (locataire)					
Poste du bilan	Redevances payées de l'exercice	Redevances restant à payer			
		Jusqu'à 1an	de 1 à 5 ans	+ de 5 ans	Total à payer
Terrain et constructions	11 766	11 750	43 368	19 049	74 167
Matériel et Outillages	1 764	1 988	4 275	8	6 271
Véhicules	3 302	3 047	7 247	213	10 507

(en milliers d'euros)

Engagement de locations simples (bailleur)					
Poste du bilan	Redevances encaissées de l'exercice	Redevances restant à payer			
		Jusqu'à 1an	de 1 à 5 ans	+ de 5 ans	Total à payer
Terrain et constructions	88	44	0	0	44

B) Autres engagements financiers

Les cautions et garanties diverses données s'élèvent à 37 K€ (Terrain Belloy)

Les engagements reçus en garantie de paiement des clients s'élèvent à 1 456K€ (cautions bancaires clients).

Au 31 décembre 2021, la société ne possède aucune devise à terme.

Les engagements au titre des Plans d'Unités de Performance sont les suivants :

Années	2012	2013	2014	2015	TOTAL
Nombre UP couvertes	190	1 877	1 568	1 731	5 366
Engagement PERSONNEL	5 815	42 909	41 673	35 174	125 571
Engagement CSG	-5 815	-42 909	-41 673	-35 174	-125 571

Les Unités de Performance sont attribuées à certains cadres et dirigeants travaillant en France. Elles offrent aux bénéficiaires la possibilité de recevoir une rémunération à long terme dont le montant unitaire sera déterminé par référence au cours de bourse de l'action Saint-Gobain.

La société possède des options d'achat sur l'ensemble des titres qui sont encore détenus par des tiers externes à Point P SAS de la société BT Holding exerçables en 2026.

Ces tiers disposent également d'options de vente de ces titres à Point P SAS, exerçables respectivement d'ici à fin 2021 et en 2023, 2024, 2025 et 2026.

5.2. Effectif moyen

EFFECTIF MOYEN

<i>Effectifs</i>	Personnel salarié	Personnel à disposition	Total
Cadres	231	1	232
Agents de maîtrise, technici	377		377
Employés	424		424
Ouvriers	374		374
TOTAL	1 406	1	1 407

5.3. Rémunération des organes d'Administration

Néant

5.4. Consolidation

Les comptes individuels de la société sont inclus suivant la méthode de l'intégration globale, dans les comptes consolidés de la Compagnie de Saint-Gobain (SIREN 542.039.532) dont le siège social est situé à Courbevoie «Tour SAINT GOBAIN», 12 Place de l'Iris , 92096 La Défense Cedex.

Conformément à l'article L.233-17 du Code de Commerce et à l'article 248-13 du décret du 23 mars 1967, la société POINT P SAS est exemptée, en tant que mère de sous-groupe, de produire des comptes consolidés et un rapport sur la gestion du Groupe.

5.5. Intégration fiscale

Depuis le 1993, la société est comprise dans un périmètre d'intégration fiscale conformément à l'accord qu'elle a donné à l'option exercée par la Société Mère en application de l'article 223 A du Code Général des Impôts et modifié par la LOI N°2015-990 du 6 août 2015 (article 135).

La convention d'intégration prévoit la neutralité fiscale pour les filiales intégrées. Dans leurs relations avec la Compagnie de Saint-Gobain, société mère intégrante, les filiales acquittent leur impôt comme si elles étaient imposées séparément.

En cas de sortie du Groupe, les filiales déficitaires n'ont droit à aucune indemnisation au titre des déficits transmis à l'intégrante pendant la période d'intégration.

5.6. Autres opérations présentant des risques et des avantages non traduits au bilan

Néant.

5.7. Autres éléments significatifs

Néant

5.8. Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice

Néant